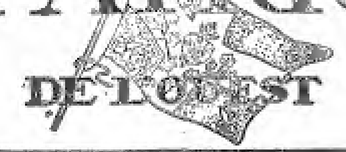
Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

# LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION: 3003, 6ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask. Téléphone 3000
REDACTION:—103, 11ème rue [illegible]

ABONNEMENT:
Un an, Canada ........ [illegible]
" " Etats-Unis ........ [illegible]
" " Europe ........ [illegible]

J.-M. JUTRAS, Administrateur

19ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK. Mercredi le 17 avril, 1929 — No. 6

## Deux vies différentes!

Pour donner suite à notre dernier article, nous mettrons en opposition deux genres de vie bien différents. Le champ d'action est le même, les travaux sont identiques, les personnages sont de même nature. Le champ d'action, c'est la terre; les travaux, la culture de la terre; les personnages, les cultivateurs.

Tout est identique, sauf chez les cultivateurs: l'un est instruit, l'autre ne l'est pas. Le premier marche de l'avant avec la science; l'autre rétrograde avec la routine.

**Le cultivateur instruit.**

Faites une petite visite chez le cultivateur instruit à n'importe quel moment du jour ou de l'année, vous le trouverez occupé. Vous serez d'abord frappé par l'ordre qui règne dans la maison, les bâtiments, les remises à machines, le jardin, les champs, le poulailler. Poursuivez votre investigation. Tout en causant, il vous dira fièrement, en vous montrant son troupeau d'animaux de race:

—Regardez-moi ces vaches! Celle-ci me donne tant de livres de lait, cette autre, tant de quantité de crème, par jour, par semaine, par année, et je leur donne tant de livres de nourriture à chaque repas. Je pèse tout: lait et nourriture. Je sais qu'une vache qui ne donne pas 6,000 livres de lait par année, en Saskatchewan, ne paye pas! Je connais mes bêtes! Si l'une ne me donne pas 6,000 livres de lait par an, je la vends à la boucherie, à moins qu'elle ne me donne au-delà de 4 de "gras"; alors je la garde pour enrichir le lait des autres.

"Voyez-vous ces chevaux! Ce sont des percherons. Ils vous tirent une charrue et sont doux comme des agneaux! Les enfants en font ce qu'ils veulent!

"Ce sont cinq cinquante porcs que j'engraisse pour l'hiver. Je pèse tout ce que je leur donne! Ils me coûtent tant au moment de l'achat et me rapportent tant.

"L'automne dernier, ma récolte a été écrasée à plat par un orage. J'ai mis les porcs dans le champ jusqu'à la fin de novembre. Je les ai ensuite vendus au prix que j'aurais obtenu pour ma récolte, si mon blé eût été du numéro un, sans compter que je n'ai pas dépensé un sou pour les coupages et les battages, et ne fus pas obligé de transporter mon grain à l'élévateur.

"Venez voir mon poulailler! Des poules toutes de race! Elles commencent à pondre dès la fin de novembre et continuent tout l'hiver. Les œufs, je pèse le grain! J'aime bien à savoir, voyez-vous, ce que me coûtent mes animaux! Je pèse mes œufs et les mire à la chandelle! Quand je les vends, je sais ce que je vends! Le poids y est, et la qualité aussi! Il faut que chaque poule me donne $2.00 de profit par an!

"Je fais la guerre aux "scrubs": ça embarrasse pour rien!

"Ma terre, maintenant, je la connais par cœur! Le terrain partout est sablonneux; j'y sème telle céréale que j'ai vue dans mes livres d'agriculture! J'ai tant d'acres de bonne terre à foin ou à blé! De temps à autre, je change de culture! Je ne sème pas toujours le même grain au même endroit! Les savants appellent cela de la rotation! Je laisse aussi reposer ma terre!

"Comme cela tout va bien! A la fin de l'an, je fais le bilan de mes dépenses et de mes profits. Avec ces derniers, j'achète des terres pour mes garçons. Je veux les établir près de moi!"

Si vous lui demandez le secret de son succès, il vous répondra, en vous montrant ses livres agricoles:

"—Voilà où je me suis renseigné!"

Dans sa bibliothèque, vous rencontrerez les dernières revues agricoles, des livres de chimie organique et biologique; des manuels traitant des différentes espèces de plantes, des races diverses d'animaux, de leurs exigences, de leurs caractères, de leurs maladies et de leurs traitements; des livres de comptabilité, etc.

Il vous dira aussi qu'il fait partie de telle coopérative, de tels cartels du grain et des animaux.

De retour de votre visite aux champs et aux bâtiments, vous ne pourrez vous empêcher d'admirer le jardin avec ses jolies plates-bandes et les abords fleuris de la maison saine et proprette.

Spontanément vous vous direz: voilà un cultivateur intelligent: il a compris que l'instruction est la source du succès et du bonheur.

**Le cultivateur ignorant.**

Traversez maintenant chez le voisin. Un brave homme! Mais qui "tire le diable par la queue", comme disent les gens.

Le spectacle est tout différent: des poules et des porcs cherchent une maigre pitance autour de la maison; les barrières sont attachées tant bien que mal avec des bouts de fils de fer; les voitures et les machines sont étendues pêle-mêle et exposées à toutes les intempéries des saisons; les bâtiments menacent ruine; les animaux, d'apparence piteuse, sont un mélange de "scrubs" ou de types plus ou moins mêlés. Là-bas, une récolte blanchissante: le seul espoir des mortels gens de la morte saison.

Demandez à ce cultivateur quels bénéfices il réalise chaque année.

"—Ça dépend des saisons, Monsieur! Quand la récolte est bonne, je réussis à boucler le budget de la famille et à payer les dettes contractées durant les années de sécheresse!

"Voyez-vous, le métier de cultivateur n'est pas rose de nos jours! On n'est jamais sûr d'avoir deux bonnes récoltes! Vous savez, la récolte sur la ferme, c'est tout!

"L'automne passé, mon blé a gelé. Rien en face de moi pour l'hiver. Alors, j'ai envoyé mes gars en ville, afin qu'ils gagnent un peu d'argent pour soutenir la famille. Avec les quelques piastres qu'ils nous ont envoyées, avec quelques-unes de mes vaches à lait et quelques-unes de mes poules qui pondaient plus ou moins régulièrement, ma famille et moi avons passé l'hiver tant bien que mal.

Interrogez-le au sujet de ses comptes.

"—Je ne tiens pas de comptes, vous répondra-t-il, ça n'est pas nécessaire!

"—Pesez-vous la nourriture que vous donnez à vos animaux?

"—Non, monsieur!

"—Savez-vous combien de livres de lait vous donne chacune de vos vaches?

"—Bien sûr que non!

"—Pourquoi ne vous achetez-vous pas un beau troupeau de vaches de race?

"—Elles ne sont pas meilleures que les autres!

"—Pardon! vous pourriez les traire tout l'hiver et....

"—Ah! c'est bien que trop d'ouvrage!...

"—Etes-vous membre de quelque cartel ou coopérative?

"—En voilà une bonne maintenant! comme si je n'étais pas capable de mener mon affaire tout seul!... Et puis, ces gens-là, on ne sait jamais ce qu'ils font de nos produits!

Après beaucoup de questions et de réponses dans le même sens que celles plus haut mentionnées, il conclura en vous disant:

"Mes enfants n'aiment pas la terre et veulent s'établir en ville ou passer aux Etats-Unis!"

Demandez-lui, avant de lui dire au revoir, s'il étudie.

"—Je n'ai pas ouvert un livre depuis que j'ai quitté la petite école!" répondra-t-il crânement.

N'allez pas plus loin, vous avez le doigt sur la plaie.

Deux vies bien différentes, n'est-ce pas! De ces deux cultivateurs, le premier monte graduellement vers les lumières de la science; l'autre descend avec la routine ancestrale.

Il n'en tient qu'à vous, chers cultivateurs, d'appartenir à la classe du fermier prospère! Faites connaissance avec la science agricole, et elle vous révélera ses secrets.

Dans un prochain article, nous indiquerons quelques-uns des moyens à prendre pour faire cette connaissance.

Joseph VALOIS, O. M. I.

## Un beau geste des écoliers de Lebret

*Faisant écho au vœu exprimé à la dernière Convention de l'A. C. F. C., à Prince-Albert, pour la diffusion du "Patriote" dans les écoles et les couvents bilingues de la Saskatchewan, les écoliers de Lebret viennent d'accomplir un geste magnifique qui mérite d'être signalé à l'attention de nos lecteurs.*

*A l'instigation de la Révérende Mère Supérieure, les écoliers, — garçonnets et fillettes, — de l'école publique et du pensionnat, institutions dirigées par les Révérendes Sœurs de Notre Dame des Missions, viennent de prendre soixante abonnements scolaires à "La Page Ecolière", — (ou "Page en Famille") du "Patriote", payant tous à l'avance et en entier, au prorata de notre journal, le petit montant de leur abonnement. Sur ce nombre de soixante abonnés, — fait digne de mention, — douze de ces nouveaux abonnés sont des élèves de langue anglaise, désireux de se familiariser avec les beautés de la langue française.*

*La Révérende Mère Supérieure a été bien inspirée de prendre cette belle initiative, de concert avec les autres religieuses éducatrices de son couvent, car, nous dit-on, samedi, à l'arrivée du train, elle voyait ses petits écoliers courir au bureau de poste, à la distribution du courrier, dans leur hâte de se procurer la "Page écolière" du "Patriote", et de pouvoir y lire les excellents conseils toujours si judicieux et si pratiques de Tante Pensionnaire, ainsi que leurs petites lettres et leurs gentilles petites compositions littéraires, non moins que les fines petites observations de leurs compagnons, et compagnes des autres écoles.*

*L'initiative de la Révérende Mère Supérieure rencontrait donc admirablement les vœux, les désirs et les besoins de ses bambins écoliers.*

*A l'avenir, grâce à cette opportune démarche, chaque petit écolier et chaque petite écolière de la localité aura le privilège de recevoir chaque mois son petit journal scolaire, qu'il appréciera davantage, parce qu'il l'aura payé de ses propres deniers, et qui sera pour chacun d'eux un aliment de fierté catholique et de pensée française.*

*La Révérende Mère Supérieure nous assure que ces abonnements seront tous renouvelés au mois de septembre prochain, et que, pour faciliter la perception du montant requis pour le paiement de ces abonnements, elle établira une Banque scolaire, — avec des transparences pour les dépenses, — dans le pensionnat et l'école paroissiale.*

*Cette Banque scolaire aidera en surplus à cultiver chez ses enfants le goût de l'épargne et le sens de l'économie, si rares de nos jours, chez la jeunesse.*

*Les parents ont promis d'accorder leur généreuse collaboration à ce double projet et leur plus sympathique concours.*

*Le R. P. Curé de Lebret félicite chaleureusement les religieuses, les enfants et leurs parents, de ce beau geste, dont il augure tout de bien pour notre jeunesse étudiante, et forme le vœu que leur exemple ait de nombreux imitateurs.*

*A notre tour, nous sommes heureux de féliciter la belle paroisse de Lebret, dirigée par les RR. PP. Oblats, — la plus ancienne de toutes les paroisses de la Saskatchewan, — d'avoir été la première à prendre cette magnifique initiative, au bénéfice de notre population écolière franco-catholique, qui contribuera à faire de leurs maisons d'éducation des foyers de vie française et de culture nationale, pour la sauvegarde de la langue des ancêtres et de la foi des aïeux.*

Dans nos écoles

## Rapport du R. P. Allard O.M.I

**Constatations — Orthographe et grammaire — Suggestions Conclusions**

Monsieur le Président,
Messieurs les membres du clergé,
Mesdames, Messieurs,

Le rapport que j'ai l'honneur de présenter à cette Convention couvre les activités du visiteur des écoles du diocèse de Prince-Albert, durant l'espace de onze mois. A ces activités scolaires proprement dites, joignez un voyage de "Survivance", une course à Saint-Boniface pour assister à la convention générale de nos compatriotes manitobains, quelques discours patriotiques ici et là, une correspondance se chiffrant dans les cent-quatre-vingts lettres, et vous aurez une idée du travail accompli par votre humble visiteur, depuis 1927, époque où l'Exécutif de l'A. C. F. C. lui confiait la charge importante et difficile qu'il occupe aujourd'hui.

Ses allées et venues, en train, en auto, en voiture et même à cheval, représentent la jolie somme de 16,171 milles, ce qui veut dire un peu de fatigue et quelques inconvénients, surtout lorsqu'on a perdu l'habitude de l'équitation et qu'il faut enfourcher une vieille rosse à la charpente osseuse et au bedon rebondi.

Le but que je me suis proposé en acceptant cette charge, fut de visiter une fois l'an toutes les écoles qui m'étaient confiées. Après avoir compulsé les rapports écrits au jour le jour, et dont copie a été adressée au secrétariat de l'A. C. F. C., j'ai la satisfaction de dire que les soixante-douze écoles, bilingues, du diocèse de Prince-Albert ont été visitées une fois, et que même, onze d'entre elles ont été gratifiées de deux visites.

L'objet de ces visites est de faire subir un examen détaillé de catéchisme et de français à chacun des deux mille huit cent quarante-neuf enfants franco-canadiens qui fréquentent nos écoles. Car il ne faut pas croire que le nombre soixante-douze représente le nombre d'examens à faire subir, plusieurs écoles sont subdivisées en classes. Chaque école et même chaque classe renferme, en moyenne, cinq grades; et chacun de ces grades doit

(Suite à la page 2)

### Les Dominicains à Prince-Albert

Une nouvelle page dans les annales religieuses du diocèse vient de s'ouvrir avec l'arrivée de trois membres de l'ordre de saint Dominique dans la ville épiscopale. Samedi le 13 courant, descendaient du train les R.R. PP. Réginald Dupont, du couvent dominicain de Québec, Hyacinthe Couture, de Montréal, et Vincent Daigle, d'Ottawa, assignés à la nouvelle fondation de Prince-Albert. Le Frère Henri Mercier viendra les rejoindre dès qu'ils seront installés; pour le moment, les RR. Pères logent à l'évêché.

Appelés par Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme, ces dignes religieux viennent prêter main forte au clergé séculier et régulier, qui ne suffit plus pour répondre aux multiples besoins d'un diocèse encore dépourvu de moyens suffisants de recrutement clérical. La prédication des retraites paroissiales et religieuses, le groupement et l'instruction des membres laïques catholiques, ainsi que les autres œuvres du ministère des âmes occuperont de quoi occuper les loisirs des fils de saint Dominique, auxquels le "Patriote" est heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue.

### Succès d'une élève canadienne-française

Encore une fois la palme a été remportée par une élève des écoles bilingues dans un concours oratoire ouvert à toutes les écoles de la province du Manitoba, battant contre des concurrents des écoles de langue anglaise dans l'épreuve finale. Mlle Madeleine Brunet, de Norwood, âgée de 17 ans, est arrivée première. Elle représentera la province dans le concours du Dominion.

Mlle Brunet est une élève du couvent de Saint-Adolphe, Man. Cette nouvelle et brillante victoire d'une jeune canadienne-française, produit de nos écoles bilingues, sur des concurrents nombreux sortis des écoles anglaises et, par conséquent, pas entravés par l'étude d'une seconde langue, donne encore un éloquent démenti aux partisans du "one language."

La preuve est évidente que l'étude simultanée de l'anglais et du français à l'école ne nuit ni à l'une ni à l'autre, comme le démontre pour la centième fois le succès de notre jeune compatriote, que le "Patriote" est fier de pouvoir féliciter.

A peine Mlle Brunet avait-elle commencé à parler que sa voix chaude et vibrante, sa diction choisie et ses gestes éloquents, avaient déjà conquis l'auditoire. La plus grande partie de l'assistance ne comprenait pas le français, mais elle n'en est pas moins restée suspendue aux lèvres de la jeune fille. Lorsque son nom a été proclamé comme victorieuse, candidats, juges et amis l'ont entourée et félicitée, pendant que la salle éclatait en applaudissements et en acclamations.

Le concours était organisé par le département de l'instruction publique, aidé du "Women's Canadian Club" et des Fermières-Unies. C'est le Dr Robert Fletcher, sous-ministre de l'éducation, qui a proclamé la décision des juges. Quatre cents personnes ont assisté à cette joute oratoire dans la "Central United Church", sans compter les innombrables auditeurs au radio.

La brillante élève du couvent de Saint-Adolphe a reçu la médaille comme lauréate provinciale et elle représentera le Manitoba au concours interprovincial de Toronto. C'est la deuxième fois que pareil honneur est décerné à une élève de cette institution. On se souvient que Simone Landry, qui triomphait il y a deux ans, avait été formée par les mêmes religieuses, les Filles de la Croix de Saint-André.

Neuf des dix juges étaient de langue anglaise.

### Le Saint-Siège et l'Allemagne en pourparlers

Cité Vaticane. — Mgr Pacelli, nonce papal à Berlin, a eu une longue entrevue avec S. S. Pie XI au sujet d'un concordat entre le Saint-Siège et l'Allemagne.

## Les Activités de l'A. C. F. C.

CONCOURS DE FRANÇAIS LE 18 JUIN

Le concours de français aura lieu, cette année, le 8 juin. Nous aurions désiré en fixer la date au 1er juin, pour gêner le moins possible les élèves qui ont des examens anglais à préparer pour la fin de ce mois, mais le travail que nous a imposé la Convention ne nous a pas permis de préparer le concours pour ce jour. Qu'on veuille bien remarquer cette date du 8 JUIN.

Nous insistons pour que les membres de notre personnel enseignant nous fassent connaître au plus tôt le nombre d'élèves, de chaque grade devant participer au concours. Nous avons besoin de ces informations pour préparer la papeterie nécessaire.

De même nous demandons instamment à nos comités paroissiaux, ou à nos curés, lorsqu'il n'y a pas de comité de formé, de s'entendre au plus tôt avec les commissaires d'école pour désigner des personnes qui seront les surveillants des examens, et nous faire connaître les noms des personnes choisies.

On a malheureusement l'habitude d'attendre au dernier moment, avec le résultat que le malheureux secrétaire ne sait pas où donner la tête durant les jours qui précèdent le concours.

SOUSCRIPTION

Nous rappelons qu'une souscription nous aidera à payer les frais du concours et nous permettra d'offrir des prix aux élèves, est en cours. Nous publierons les noms des personnes souscripteurs d'ici peu. Déjà quelques amis nous ont fait parvenir de généreux dons. Nous les remercions, et nous espérons fortement qu'ils auront de nombreux imitateurs. Nous aimerions à ce que nos comités paroissiaux organisent dans leurs paroisses respectives une collecte à cet effet, afin d'intéresser toute la population à cette parade des écoles.

PROGRAMME

Nous recevons chaque semaine des lettres nous demandant communication du programme de français et de littérature sur lequel seront basés les examens. Nous avons sous l'impression que tous les membres de notre personnel enseignant recevaient et lisaient le "Patriote." Il faut croire qu'il n'en est pas ainsi, car ce programme a été publié deux fois déjà dans notre journal, et reparaîtra ou sous la deuxième reprise.

DEPOT SUR LE REVENU

Les lecteurs du "Patriote" nous permettront de revenir sur ce sujet. Il est important. La langue française est officielle au point de vue fédéral. Ne pas nous en servir constituerait une capitulation et une lâcheté.

En écrivant en français, nous affirmons notre attachement à notre langue maternelle, et nous continuons à créer des emplois rémunérateurs pour les nôtres. Nous devrions adopter cette attitude partout où elle est possible, partout où nous achetons, nos commerçants ou nous par exemple en français nos formules d'impôt sur le revenu. Exigeons des formules en français. Nous y avons droit.

COMPTE-RENDU DE LA CONVENTION

Quelques délégués, jeunes parlent aussi de ceux qui les avaient délégués, un compte-rendu de la Convention. Ce compte n'a malheureusement pas été saisi partout. C'est regrettable, car les travaux de la Convention et le travail accompli par nos organisations devraient être portés à la connaissance du grand public. C'est la tâche des délégués. Espérons qu'ils s'en acquitteront.

Le rapport financier de l'Association des Commissaires sera envoyé sous peu à tous les secrétaires d'école, et celui de l'Association catholique franco-canadienne sera adressé pour distribution à tous les secrétaires des cercles.

CONTRIBUTION

Depuis la Convention, nous avons reçu $10 du comité de Bonne-Madone, la même somme de celui d'Albertville et cinquante dollars du cercle de Storthoaks. Nous les en remercions sincèrement.

Plusieurs paroisses sont encore en retard pour 1928. Quelques-unes n'ont rien versé du tout, d'autres sont loin d'avoir versé la contribution de $0.25 par famille que nous demandions. Nous leur faisons un nouvel appel, insistant pour que ces arrérages soient payés. Nous adressons le même appel aux rares commissions scolaires qui sont encore en retard.

Nous rappelons que toutes les communications concernant l'A. C. F. C. doivent être adressées à Raymond Denis, Vonda. M. de Margerie ne pourra prendre charge du secrétariat qu'en juillet.

## L'A. C. J. C. à Gravelbourg

**Première affiliation dans la Saskatchewan**

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française vient d'ouvrir ses rangs aux classes supérieures de notre collège, dont le cercle littéraire demandait l'affiliation. Depuis deux ans déjà, l'Association avait manifesté le désir de voir un cercle d'étude s'établir au milieu de nous, mais ce n'est que cette année que le nombre suffisant d'étudiants nous permet de nous rendre à ce désir. L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, lors de sa convention en 1925, exprimait le vœu de voir les jeunes gens de la province se grouper pour une étude plus efficace de nos problèmes religieux et nationaux.

Nous sommes heureux de nous conformer à ces vues, et de nous grouper plus étroitement encore dans le but de préparer chez les élèves de notre Collège, des citoyens conscients de leurs devoirs et de leurs droits, des citoyens préparés à une "vie efficacement militante pour les intérêts de la patrie", des citoyens canadiens-français fiers d'eux-mêmes, vraiment dignes de ce nom.

Et notre cercle nous est naturellement venu par l'entremise de notre société littéraire qui entre dans sa cinquième année. Si l'on consulte les origines de cette société, l'on constate en effet que l'Académie Saint-Pierre prit naissance sous la direction active du R. P. Morard, O. M. I., le 11 février 1925, et le relève dans la constitution établie par le directeur-fondateur, que le but du nouveau groupement était de "faire aimer, connaître et cultiver la langue française, de développer les talents oratoires de ses membres, de préparer pour l'avenir des hommes pouvant manier la parole publique aussi bien que les principes de justice et d'équité sur lesquels sont basées les revendications de nos compatriotes."

Cette Académie, les directeurs le proclament dès le début, se proposait de reproduire le but et l'idéal de l'A. C. J. C., ce qui elle avait déjà fait le terme de ses aspirations. Nous pouvons donc dire qu'elle a accompli sa mission, puisque cette année, sous la direction du R. P. Baillargeon, O. M. I., elle voit ses vœux couronnés par l'affiliation du nouveau cercle Laval du Collège Mathieu.

C'est aussi pour nous un événement doublement heureux, la réalisation de notre société coïncide avec la Convention des commissaires d'écoles et de l'A. C. F. C., et au cours, à l'occasion du dixième anniversaire de fondation de notre Alma Mater, il semble que nous ne pouvions lui offrir plus beau bouquet que le jeune cercle d'étude dont le but et l'idéal de coopérer à la formation religieuse et intellectuelle de ses membres ne sont autres que ceux de notre institution.

Dans notre province, les questions religieuses, politiques et so-

(Suite à la page 8)

La politique

# La session d'Ottawa

## Les nôtres d'abord—Deux suggestions repoussées—Tarif amendé—Le vote sur le budget

Ottawa. — Le débat sur le budget est enfin terminé. [illegible]

DEUX SUGGESTIONS REPOUSSÉES

[illegible]

LES NÔTRES D'ABORD

[illegible]

### Un tarif modifié

[illegible]

LE VOTE SUR LE BUDGET

[illegible]

### Au sénat

[illegible]



La PLUPART des gens se font aux pastilles Aspirin pour se débarrasser le plus tôt possible d'un mal de tête. [illegible]






[illegible]

### M. Bracken attaque les conservateurs

Winnipeg. — Dans une déclaration faite à la législature manitobaine, le premier ministre Bracken a caractérisé de stupide l'attitude des députés conservateurs d'adopter des tactiques d'obstruction [illegible]

### "I'm Alone"

[illegible]

(Le "Devoir.")

### PRUD'HOMME, Sask.

[illegible]

### Des aviateurs explorent la région de Chesterfield Inlet

[illegible]

# LA VOIX DU PAPE

**Version française de la Constitution apostolique "Divini cultus" sur la liturgie, le chant grégorien et la musique sacrée.**

(suite et fin)

Aux évêques donc et aux ordinaires qui, comme gardiens de la liturgie, doivent s'occuper des arts sacrés dans les églises, nous voulons faire quelques recommandations répondant aux voeux de nombreux Congrès de musique et particulièrement du récent Congrès tenu à Rome. Ces voeux, à Nous adressés par un grand nombre de pasteurs des âmes et de maîtres en l'art musical [illegible] Nous en [illegible] la mise en pratique par les voies et moyens plus efficaces.

1o Que tous les candidats au sacerdoce [illegible] dans les séminaires [illegible] instruits des principes du chant grégorien et de la musique sacrée; à cet âge ils apprennent plus facilement tout ce qui a trait aux mélodies et aux sons [illegible]. L'étude du chant et de la musique doit commencer dès les écoles élémentaires et se poursuivre ensuite dans l'enseignement secondaire. [illegible]

2o [illegible] dans les séminaires et dans toutes les autres maisons d'études, pour la formation [illegible] du clergé [illegible] une brève leçon [illegible] de chant grégorien et de musique sacrée [illegible]

3o Que des "scholae" d'enfants soient formées non seulement dans les grandes églises et les cathédrales, mais même dans les églises plus modestes des simples paroisses. Que ces enfants y apprennent à chanter selon les règles sous la direction des maîtres de chapelle, pour que leurs voix, selon l'ancienne coutume de l'Eglise, s'unissent aux choeurs des hommes, surtout quand, dans la musique polyphonique, ils doivent comme jadis exécuter la partie supérieure qu'on appelle ordinairement le "cantus". [illegible] au XVIe siècle en particulier, des auteurs très experts en polyphonie, et parmi eux celui qui est, sans conteste, leur maître à tous, le célèbre Jean-Pierre-Louis Palestrina.

4o Ayant appris qu'on essayait, en quelques endroits, de remettre à la mode un certain genre de musique absolument déplacé dans la célébration des offices divins, surtout à cause de l'usage abusif des instruments, Nous déclarons ici que le chant uni à la symphonie n'est pas du tout tenu par l'Eglise comme une forme de musique plus parfaite ou mieux adaptée aux choses saintes. [illegible] Nous voulons donc la voix du clergé, des chantres et du peuple. Qu'on ne croie pas que l'Eglise s'oppose au progrès de l'art en préférant la voix humaine à un instrument de musique quelconque [illegible]

5o Il y a un instrument qui convient [illegible] et que l'on appelle l'orgue liturgique [illegible]

Or, en cela encore, il faut éviter le mélange du sacré et du profane [illegible]

trop favorables aux productions d'une musique ultra-moderne, on en arriverait à faire dévier ce magnifique instrument de la fin à laquelle il est destiné. Certes, les règles de la liturgie restant sauves, Nous souhaitons [illegible] tout ce qui a trait à l'orgue fasse toujours de nouveaux progrès; mais Nous ne saurions pas ne pas Nous plaindre des tentatives faites aujourd'hui pour introduire dans le temple un esprit profane grâce à des formes de musique tout à fait modernes [illegible]

6o Afin que les fidèles prennent une part plus active au culte divin, que le chant grégorien soit remis en usage parmi le peuple, pour les parties du chant qui lui sont réservées.

Il est absolument nécessaire, en effet, que les fidèles ne se comportent pas en étrangers ou en spectateurs muets, mais saisis par la beauté de la liturgie, ils doivent prendre part aux cérémonies [illegible] processions [illegible]

7o Que les membres de l'un et de l'autre clergé mettent toute leur industrie, sous la direction des évêques et des ordinaires, à pourvoir par eux-mêmes ou par le concours de personnes compétentes à la formation liturgique et musicale du peuple [illegible] Quant aux communautés de religieux, de Soeurs et de pieuses femmes [illegible] dans les différents instituts où elles ont charge de l'éducation et de l'enseignement. Nous voulons également que [illegible]

[illegible] en résultat dans les [illegible]

Certes, aujourd'hui [illegible]

Tels sont Nos prescriptions, Nos déclarations, Nos ordres. Nous voulons que cette Constitution apostolique soit et demeure [illegible]

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, au début de la cinquantième année de Notre sacerdoce, le 20 décembre 1928, de Notre pontificat la septième.

F. Card. [illegible], chancelier de la S. E. R.

CAMILLE, card. LAURENTI, préfet de la S. C. des Rites.

JOSEPH WILPERT, doyen du Collège des Protonotaires apostoliques.

DOMINIQUE SPOLVERINI, protonotaire apostolique.

# PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

*On trouve ses bons conseils à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse*

**J. J. MacISAAC, LL. B.**
Avocat - Notaire
Mitchell Block, Chambre [illegible]
Téléphone [illegible]
PRINCE-ALBERT, SASK.

**DR LEO LANGLOIS**
Médecin-Chirurgien
Des hôpitaux de Chicago
[illegible]
PRINCE-ALBERT, SASK.

[illegible]
**Dr J. P. DESROSIERS**
Médecin-Chirurgien
[illegible]
SASKATOON, SASK.

**Frederick J. O'Leary, B. Sc.**
[illegible]
Architecte licencié
[illegible]
REGINA, SASK.
[illegible]

[illegible]
Hon. [illegible]
[illegible]
PRINCE-ALBERT, SASK.

**ADRIEN DORON, B. A.**
Avocat, Procureur et Notaire
[illegible], SASK.

**A. C. MARCH & CIE.**
[illegible]
McDonald Block, Prince-Albert
[illegible]
[illegible], Sask.

[illegible]
**P. H. BOUTHILLIER**
[illegible]
Ornements d'Eglise
[illegible]
REGINA

[illegible]
Dentistes
[illegible]
TELEPHONE [illegible]
PRINCE-ALBERT, SASK.

**JOHN G. DIEFENBAKER**
[illegible]
Avocat, Procureur
[illegible]
Banque Canadienne Nationale
PRINCE-ALBERT, SASK.

A LOUER

**Dr N. KANIGAN, D.C.**
[illegible]
Heures de bureau [illegible]
[illegible]

### Mort de la Rde Soeur Marie du Rédempteur

[illegible]



# LES NOUVELLES
## CHEZ NOUS ET AILLEURS

### Mort du cardinal Gasquet

Rome. — Le cardinal Aidan Gasquet, archiviste et bibliothécaire de la sainte Eglise Romaine, est décédé subitement. C'est le troisième deuil d'un cardinal qui frappe l'Eglise catholique depuis quelques jours.

Le défunt, Francis Aidan Gasquet, était né à Londres, diocèse de Westminster le 5 octobre 1846. Il était d'origine française. Il fut ordonné prêtre le [illegible] juillet 1874. Le cardinal Gasquet fut président de la commission chargée de reviser le texte de la Vulgate.

### Feu M. l'abbé Brousseau

Québec. — M. l'abbé [illegible] Brousseau est mort à l'hospice St-Dominique, où il s'était retiré depuis huit ans. Il était né en 1859. Il exerça le ministère au Canada et aux Etats-Unis, dans le diocèse de Springfield.

### Mort de M. l'abbé Antonio Huot

Québec. — M. l'abbé Antonio Huot, directeur de la "Semaine religieuse" et aumônier diocésain des Artisans Canadiens français, est mort subitement.

M. l'abbé Huot était né à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 22 mars 1877, d'Emmanuel Huot, comptable à la Banque Nationale, et de dame Caroline Belleau, soeur du juge Isidore Belleau et de M. Emilie Belleau, C. R. Il perdit ses parents assez jeune. Il fut ordonné prêtre en 1900. Docteur en théologie et en philosophie, il fit des études complémentaires à la Propagande. Il dut quitter l'enseignement de la philosophie, au Séminaire, sur les conseils du médecin, et il accepta une aumônerie privée de M. le Dr Jos. Pinault, décédé il y a une douzaine d'années.

Le défunt collabora à "l'Action Catholique", à la "Revue du [illegible]" et à la "Semaine religieuse", dont il était le directeur.

### Mort de Soeur Saint-Léon, Léon, des Soeurs Grises

Ottawa. — Nous apprenons la mort de Sr St-Léon, des SS. Grises de la Croix, décédée à l'hôpital [illegible]. Elle s'est éteinte paisiblement dans la paix du Seigneur après une maladie de plusieurs semaines.

Feu Soeur Saint-Léon comptait près de cinquante ans de vie religieuse. Elle en aurait célébré le cinquantenaire le 24 mai prochain. Née à Ottawa en 18[illegible], elle était la fille de feu John [illegible], ingénieur civil du Canada qui s'occupa, sous la direction du colonel By, de la construction du canal de [illegible] et du canal Rideau.

### Feu R. S. Marie de St-Agathe

[illegible], Qué. — La Rde Mère Marie de Sainte-Agathe, une des fondatrices des religieuses du Précieux Sang, [illegible] est décédée.

**ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"**

# TRIBUNE LIBRE

*Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.*

## Une héroïne

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de protester de toutes mes forces contre l'article intitulé "Une héroïne" paru dans le "Patriote" du 3 avril.

M. H. Dupuis s'est fie mal renseigné pour ce qui concerne le petit groupe de Plessis.

Si le petit groupe a abandonné l'école, c'est parce qu'il se voyait contraint de le faire, parce que quelques familles canadiennes-françaises nous avaient quittés pour leurs [illegible] ailleurs, ce qui nous laissa en minorité, et incapables de faire quoi que ce soit.

Un peu plus tard, d'autres familles canadiennes-françaises vinrent grossir notre groupe. Dès qu'il y eut quelques possibilités, les Canadiens-français ont fait connaître leur volonté de faire partie de la commission scolaire, que l'on naturellement acceptée.

Je n'ai jamais critiqué, et cela n'a jamais été notre intention non plus de faire louanger nos hommes, encore moins de les traîner aux assemblées. Ils ne sont certainement pas de nature à se laisser mener par le bout du nez, surtout par une femme, et ils ont raison! Tous sont venus régulièrement aux assemblées annuelles, dont quelques-unes, et suivant les notes de familles, faisaient des efforts inouïs pour résister à ces assemblées.

Ce qui a ensorcellé les esprits, ce sont les ruses diaboliques dont nos amis... orangistes se servaient pour aboutir à leur fin. Mais nous avions parmi nous un sujet qu'ils redoutaient excessivement, parce qu'il connaissait l'acte de la loi scolaire aussi bien que "je vous salue Marie".

La une demoiselle, leurs sans exception, se mettaient à l'œuvre pour la revendication de nos droits. Encore cette année, nous avions été frustrés aux élections. Aussitôt le petit groupe s'est entendu. Quelques-uns sont allés de porte en porte, par une tempête de neige et un froid de 25 au-dessous de zéro, faire signer une pétition. Il y a donc eu la bonne volonté et accord parfait dans notre petit groupe de Plessis.

Il serait injuste de ma part d'accepter des honneurs qui sont dûs à tout notre groupe.

Ce que j'admire surtout chez ce petit groupe, c'est la docilité et la franchise pour se faire éclairer sur les points qui leur paraissent parfois obscurs, ce qui évite beaucoup de difficultés, de bavardages inutiles et allège le travail des personnes en cause. Nous devons aussi le succès de notre école à M. le commandeur J.-E. Morrier, ainsi qu'à M. Paul Bouvier, de Laflèche, par le concours qu'ils nous ont prêté. Ils nous ont tenus en communication, soit par correspondance, soit par téléphone, avec le personnel enseignant. Nous avons réussi à engager un institutrice bilingue, et Laverendrye vous dire, cette paroissienne, au bureau certainement à la tentation de se faire honorer et je ne le voulus pas, car je crains qu'on nous le "débauchait."

J'ai tout lieu de croire qu'à la prochaine convention, Plessis sera représenté par plusieurs délégués.

La seule chose qui manque à Plessis, c'est un prêtre résident. Nous avons grande confiance de survivre.

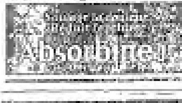
Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, mes sincères remerciements et croyez à l'expression de mes sentiments dévoués.

Mme H. DUMELIE,
Laflèche, Sask.

## Contre varices

Pour soulager vite les parties affectées, baignez-les à l'eau chaude une fois le jour, appliquez Absorbine, Jr. deux ou trois fois par jour les deux premières semaines, puis chaque matin ensuite. Tous les soirs, appliquez un linge saturé d'une solution d'une once d'Absorbine, Jr. dans une pinte d'eau. Laissez toute la nuit.

Absorbine Jr. se compose d'éléments d'extraits végétaux qui activent la circulation. Ne graisse pas, ne tache pas. $1.25 chez votre pharmacien. Brochure gratuite. 37




## LAFLEUR, Sask.

*Dames de Sainte-Anne.*

—La confrérie des Dames de Sainte-Anne vient d'être établie dans notre paroisse, et à la demande de Mgr l'Archevêque de Régina, elle a été agrégée à l'archiconfrérie de Sainte-Anne de Beaupré, le 20 mars 1929. Le 7 avril avait lieu la réception solennelle à l'église paroissiale. Vingt-quatre dames se sont enrôlées sous la bannière de sainte Anne. Ce fut une cérémonie très impressionnante et qui ne manquera pas de produire d'heureux résultats pour le bien des âmes. Font partie de la confrérie des Dames de Sainte-Anne:

Mesdames Joseph, Albert, Emilien et Oscar Préfontaine; Léon Isabelle; Em. Mongrain, G. Pelland; J.-P. Dion; Colbert et Gustave Tessier; E. Verville; Ph. Létourneau; Ph. Fortier; A. Gauvreau; H. Brisebois; A. Brûlé; H. Bourier; Edm. et Emile Pelard; W. Lamontagne; W.-J. Essard, Ph. Buril et W. O'Reilly. Il y aura une autre réception sous peu. Les dames ont leur réunion mensuelle, le deuxième dimanche de chaque mois.

*Visiteurs.*

M. l'abbé L. Roy, curé de Pile Lake, accompagné de M. l'abbé Bonneau, curé de Cadillac, étaient en visite au presbytère la semaine dernière. M. le curé Bonneau dit la messe au sanctuaire de sainte Thérèse et présida la bénédiction du T. S. Sacrement. C'est la première visite de M. le curé de Cadillac; nous espérons que ce ne sera pas la dernière.

*Mariage.*

Le 16 avril, à l'église Sainte-Thérèse était célébré le mariage de M. Octave Turner avec Mlle Ida Doyle. Le chœur de chant au complet exécuta la messe harmonisée de Léo Delibes. Et à l'Offertoire, Mlle Claire Fortier chanta un beau cantique. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé. Les témoins étaient: MM. S. Doyle et Chs Aubin. Les nouveaux mariés demeureront sur leur ferme à l'ouest du village de Lisieux. Nos meilleurs vœux de bonheur et de succès!

*Séance.*

—A la salle paroissiale, le 9 mai prochain, nos artistes locaux donneront une séance dramatique et musicale à laquelle tous nos amis sont cordialement invités. L'orchestre Gruneraud contribua largement au succès de cette veillée.

*Divers.*

—M. Lemieux, d'Amos, Qué., était de passage ici, visitant quelques amis.

—M. Tremblay vient de peindre l'intérieur du restaurant des Fils du Céleste Empire.

—M. Joseph Chrétien, qui a subi une opération à l'hôpital des SS. Grises de Régina, nous revient en parfaite santé.

—M. Alfred Lalonde, de Saint-Victor, était de passage, en voyage d'affaires à Lisieux la semaine dernière.

—On attend le retour de M. X. Buel, qui visite depuis quelques semaines les villes d'Ottawa et de Montréal.

## La fête des Institutrices Catholiques au Manitoba

A l'occasion de la fête annuelle de la Ligue des Institutrices, une grand'messe a été chantée jeudi dernier par le R. P. Trudeau, curé, à l'église du Sacré-Cœur. Plusieurs membres du clergé, un grand nombre d'institutrices et des représentantes de toutes les communautés religieuses de la province y assistaient, ainsi que les enfants de l'école du Sacré-Cœur et de nombreux amis de la Ligue.

Une chorale de jeunes filles — élèves du couvent de Lorette, — a fait l'admiration de tous par le chant pieux et onctueux, bien mesuré et bien rythmé, qu'elle nous a donné pendant la messe. Les voix se prêtaient admirablement à toutes les nuances du chant grégorien. L'orgue était tenu par Mlle Gendron, de Lorette.

Le R. P. Bourque, S. J., chapelain de la Ligue, a fait le sermon de circonstance.

Il y eut un magnifique banquet, présidé par Mgr Cherrier. On décerna à Mlle Rose-Anna Poirier une médaille d'or, pour la plus haute marque de composition française.

## M. Béique, président de l'Université

Au cours d'une réunion spéciale, M. le sénateur Béique a été élu président du conseil de l'Université de Montréal, en remplacement de sir Lomer Gouin, et M. E.-R. Décary, notaire, a été choisi comme successeur de M. Béique à la présidence de la commission d'administration universitaire.

## Le R. P. Lelièvre part pour l'Europe

Québec. — Le R. P. Lelièvre, O.M.I., est parti pour la France avec le R. P. Lejeune, O.M.I., d'Ottawa. Le Père Lelièvre étudiera en Europe les œuvres de la dévotion au Sacré-Cœur chez les ouvriers qui lui tiennent particulièrement à cœur.

## Nouveaux cardinaux

Il est rumeur dans les cercles du Vatican que huit nouveaux cardinaux seront nommés prochainement par le Pape. En ces dernières semaines, il y a eu plusieurs vides créés au collège cardinalice.

## HOEY, Sask.

A la réunion des directeurs de la Cie de Téléphone rural de Hoey, tenue le 22 mars, les membres suivants étaient présents: E. Séger, président; H. Guignon, A. Dupuis, F.-A. Boucher, A. Lépine et A.-D. Léger. Manquaient: MM. O. Parent, E. Cochet et J. Jobin.

M. Léger, appuyé par M. Lépine, proposa l'adoption des minutes, mais un amendement de MM. Guignon et Dupuis, demandant que les minutes soient discutées, l'emporta.

Une pétition demandant au Bureau de reconsidérer l'engagement du nouvel opérateur et de retenir les services de l'opératrice actuel au salaire demandé, donna lieu à une longue discussion, qui aboutit à la motion suivante: que l'engagement de Mlle Caroline Boucher, décidé séance tenante, fut proposée par M. Dupuis, appuyé par M. Guignon et adoptée.

Le président déclara alors que les minutes soient adoptées telles qu'amendées par la motion susmentionnée.

M. Boyer proposa ensuite, appuyé par M. Lépine, que Mlle Cécile Boyer soit engagée en qualité d'opératrice au salaire de $75.00 par mois et l'assemblée adopta la motion.

M. Dupuis propose enfin, appuyé par M. Guignon, que le secrétaire soit autorisé à payer la prime sur la garantie du secrétaire-trésorier. Motion adoptée.

## WHITE STAR, Sask.

—La neige était presque complètement disparue. Beaucoup prévoyaient un printemps précoce. Mais celui qui nous gouverne en décida autrement. Ces jours derniers, tout signe de printemps disparaissait sous une couche de neige comme nous en voyons rarement dans l'Ouest. La neige ne cessait de tomber à gros flocons pendant une journée et demie; les chemins, qui étaient déjà praticables pour les autos, sont maintenant complètement fermés jusqu'à nouvel ordre!

—Le soir du Jeudi-Saint, nous eûmes la grande surprise d'entendre le tonnerre pour la première fois de l'année. Le lendemain matin, il gelait à dix degrés sous zéro. Pour un changement de température subit, voilà un record difficile à battre!

—Un grand nombre de personnes de White Star assistèrent à la Convention de l'A. C. F. C. à Prince-Albert. Tous se déclarent enchantés de ce que s'est vu ou entendu.

—M. et Mme Thibault sont retournés à Prince-Albert après avoir passé l'hiver chez M. le curé.

—Mme Mandeville qui, accompagnée de son mari devait les remplacer, est subitement tombée malade et fut transportée à l'hôpital de la Sainte-Famille. Espérons que son séjour à l'hôpital sera de courte durée.

—Profitant de son passage à Prince-Albert comme délégué de Saint-Brieux, à la Convention, M. Henri Hamonique vint passer quelques jours chez M. Delémeau, son oncle.

—Le 4 avril dernier avaient lieu les funérailles de Mlle Marie-Jean Mosser, sœur de Mme veuve Gendron, chez qui elle habitait depuis son arrivée au pays.

—Le soir du lundi de Pâques, une vente de paniers au profit de notre église avait lieu chez M. A. Mourey.

—A la vente des terrains d'écoles, tenue à Prince-Albert le 1er avril, M. Jean Guido, fils, M. Joseph Guido et M. Saison ont acheté plusieurs quarts de section à des prix variant de 7 à 12 dollars l'acre.

—Toute personne avisée et désirant acquérir des propriétés à des prix raisonnables dans une localité à proximité de Prince-Albert, devrait s'informer des occasions qu'offre notre paroisse. Les demandes d'informations concernant le sol et la qualité du terrain peuvent être adressées à M. le curé Ouary, White Star, ou, à M. H. Sarrazin, Prince-Albert.

## Constipation chronique

"J'ai souffert pendant des années d'une constipation chronique, qui devint sérieuse à un point que les plus forts des purgatifs demeuraient sans effet", écrit Mme E. Kuzera, d'Union City, N. J. "Depuis que j'emploie le Novoro du Dr Pierre, non seulement mon mal est entièrement disparu, mais la condition de mon sang est grandement améliorée. J'avais toujours des éruptions sur la figure, mais mon teint est maintenant clair et plein de santé." Ce remède végétal justement fameux n'est pas un simple laxatif. Il fortifie et régularise les organes d'élimination, tout en évacuant les éléments nuisibles et les bactéries toxiques à l'aide des intestins et la flux urinaire. Ce n'est pas un article de droguerie, car le Novoro est fourni directement par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill. Ecrire pour renseignements.

Livré exempt de douane au Canada.







# LES NOUVELLES
## CHEZ NOUS ET AILLEURS

### Menace des vers

L'entomologiste du Dominion à l'Université de Saskatchewan avertit les cultivateurs de la province que les vers rouges (Cutworms) seront probablement plus nombreux ce printemps. Semer à bonne heure et tasser la terre après y avoir mis le grain en terre est le remède recommandé par les autorités agricoles des prairies.

### La rouille du blé

Grâce à une étroite coopération entre le Département de l'Agriculture et le Conseil de Recherches scientifiques la lutte contre la rouille du blé fait de rapides progrès. Le sous-ministre de l'Agriculture, J.H. Grisdale, a bon espoir de trouver un blé résistant à la rouille avant longtemps.

### La Tornade a fait 30 morts

Little Rock, Ark. — Le nombre des victimes de la tornade qui s'est abattue sur la région atteint maintenant 30. Celui des blessés dépasse les deux cents.

Le travail de secours est mené activement dans la région de Swifton, le centre de la tragédie, où 23 cadavres ont déjà été retrouvés et de trente à cinquante blessés conduits aux hôpitaux et maisons privées pour être soignés. Plusieurs rapports commencent à arriver depuis qu'on a commencé à établir les communications. La liste des morts et des blessés augmente lentement.

### Pertes de $50,000,000 causées par la gelée

San Francisco. — Des dommages pour près de cinquante millions de dollars ont été causés aux arbres fruitiers, aux noisetiers et aux vignes de la Californie par la gelée de la fin de la semaine, a déclaré les E.-E. Kaufman, chef du service de publicité de la récolte d'État fédérale.

### La Compagnie "Bienfait Coal Briquet"

Bienfait, Sask. — On vient de bâtir l'organisation de la "Bienfait Coal Briquet and Power Company, Ltd. La compagnie a un capital de $1,000,000.

Elle commencera bientôt la fabrication des briquettes de charbon et l'installation d'un pouvoir pour pulvériser le charbon.

Les quartiers généraux de cette compagnie seront à Régina ou à Weyburn.

### Nouvel entrepôt à Saskatoon

La compagnie Robin Hood annonce l'érection prochaine d'un entrepôt additionnel pour ses meuneries de Saskatoon. Le nouvel édifice portera la capacité totale entre huit et neuf cent mille minots.

### Le "Southern Cross"

Brisbane, Ouest de l'Australie. — Un vapeur partira d'ici pour l'embouchure de la rivière Glenelg, afin d'y recueillir les aviateurs du Southern Cross, signalés en cet endroit par l'aéroplane Canberra. Cet endroit est à une distance d'environ deux cent cinquante milles par mer.

### Au Mexique

Les dépêches reçues de Nogales, Sonora, laissent entendre que la bataille décisive entre les troupes fédérales et les insurgés est imminente. La force des armées en présence n'est pas connue officiellement.

### Elections anglaises

Londres. — Le chancelier de l'Echiquier, Winston Churchill, a présenté son cinquième budget. Les dépenses prévues sont de $3,760,-820,000 et les revenus de $3,760,-700,00, laissant un surplus de $20,-822,000.

Il a annoncé la suppression de tous droits sur le thé, lesquels s'élevaient à $30,000,000. C'est une mesure habile pour se concilier les buveurs de thé, qui comprennent à peu près toute la nation.

Lloyd George promet de régler le problème du chômage dans un an, s'il est ramené au pouvoir. Les deux vieux partis cherchent à démolir le plan des travaillistes. On ne voit pas bien ce que ceux-ci pourraient promettre aux électeurs.

# Rapport de R. P. Allard O.M.I.

(Suite de la page 1)

être examiné séparément. Vous n'avez donc qu'à multiplier nos cent-sept classes par cinq pour avoir une idée approximative du nombre d'examens que j'ai dû faire subir pour m'initier à mes fonctions de visiteur.

CONSTATATIONS

Règle générale, nos écoles sont bonnes. Le catéchisme et la lecture française y sont cultivés avec autant de soin que dans nos petites écoles du Québec, que nous fréquentions jadis. Plus d'une fois, il m'est arrivé de donner, à tout un grade, la note maxima de 40 points, sur ces deux sujets.

C'est là, il me semble, une constatation des plus consolantes. Que nos enfants apprennent parfaitement les vérités fondamentales de notre sainte religion, et plus tard, ils seront portés à la pratiquer; qu'ils apprennent à bien lire le français et ils aimeront cette langue. La survivance catholique et française serait, certes, à moitié assurée si parents, enfants, instituteurs et institutrices ne perdaient jamais de vue cette vérité que je voudrais, sans cesse, rappeler à tous les pères et mères de famille. Non seulement ils ont leur mot à dire dans le choix de l'institutrice et peuvent contrôler son enseignement, mais ils doivent l'aider dans son travail, contrecarrer, par leurs conseils, leurs exemples, par d'intelligentes industries, l'influence étrangère qu'une ambiance spécieuse infiltre, petit à petit, dans l'âme de leurs enfants. Laissons à l'école, si intensément anglaise par son programme, et aux circonstances qui nous entourent, le soin de former nos enfants à la lecture et à la conversation anglaises; elles y réussiront même malgré nous; mais que la famille soit le sanctuaire sacré de la lecture et de la conversation française; qu'elle sache entourer de respect, d'amour, de vénération cette langue maternelle que ni la loi naturelle, ni la constitution du pays ne nous autorise à abandonner lâchement.

Les parents soucieux de leurs devoirs sauront donc suppléer au travail de l'école. A leur foyer, ils sauront exiger la conversation exclusivement française et la lecture à haute voix. Les illettrés eux-mêmes peuvent ainsi se constituer maîtres d'école en exigeant que par sa pureté de diction et sa propre intelligence du contexte, l'enfant leur fasse saisir le sens de ce qu'il lit. C'est une tâche dont l'enfant sera fier, surtout s'il y a concurrence entre frères et soeurs, et qui sera profitable à tous. La lecture d'un bon journal français, comme le "Patriote de l'Ouest", qu'on pourrait au besoin et faire expliquer, puis la lecture de quelques bons livres, intéressants, utiles et édifiants, qu'on saura bien se procurer pour peu qu'on s'en donne la peine, constitueraient une excellente formation, que rien ne saurait remplacer.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE

La lecture, quelque importante qu'elle soit, n'est cependant pas suffisante pour immuniser la fierté nationale de nos enfants et la prémunir de défection; il faut y joindre une étude sérieuse de la grammaire française. Pourriez-vous, plus tard, faire raisonnablement un reproche à votre enfant de n'employer que l'anglais dans ses conversations, si vous ne lui avez pas fourni l'occasion d'apprendre convenablement son français? N'est-il pas naturel qu'il rougisse de parler une langue qu'il ne sait qu'imparfaitement?

On constate avec tristesse, qu'au sortir de l'école, bon nombre de nos enfants ne savent communiquer entre eux qu'au moyen de l'anglais. A qui la faute? Aux instituteurs et aux institutrices qui semblent se donner pour mission de dénationaliser l'âme de leurs élèves, aux parents qui leur confient leurs enfants, aux commissaires, qui par leur insouciance permettent cette oeuvre néfaste et peuvent parfois la seconder jusqu'à l'encourager. Car si nous avons soixante-douze écoles contrôlées par les prêtres dans le diocèse de Prince-Albert, cela ne veut pas dire que le français est en honneur dans chacune d'elles. Seize méritent plutôt le titre d'anglaise. Le français y est enseigné par mode d'acquit, comme trompe-l'oeil, ou encore, à la façon des High Schools, en le remplaçant par le "Parisian French."

En toute justice, je dois ajouter que dans sept de ces écoles, nos enfants sont en minorité. Les commissaires franco-canadiens qui les contrôlent, ne voulant pas s'exposer à tout perdre, se contentent d'une demi heure de français par jour.

Laissons de côté ces écoles, et occupons-nous de celles où nous pouvons exercer notre influence.

Cette influence, nous devons l'employer à améliorer l'orthographe et la grammaire françaises; car si la lecture est généralement très bonne, la grammaire et l'orthographe sont plutôt faibles, du moins dans un bon nombre de nos écoles. Faut-il s'en étonner? Des circonstances atténuantes n'expliquent-elles pas cette faiblesse? Depuis quand les manuels français sont-ils autorisés par le Département de l'Instruction publique de la Saskatchewan, et le programme de français inscrit dans le texte officiel du cours d'études primaires? Autant de questions dont la réponse pourrait atténuer la responsabilité des éducateurs et des enfants, et nous tracer une ligne de conduite pour l'avenir.

Le but à atteindre, vous l'admettrez tous avec moi, est que les enfants de nos écoles franco-canadiennes puissent écrire et parler le français correctement à la fin de leurs études primaires. Avec la lecture en famille, qui déjà assure à demi la Survivance française, cette connaissance adéquate du français l'assurera totalement.

Ce but, vous dira le premier pédagogue venu, ne peut être atteint qu'à l'aide de manuels et de programmes scolaires. Or, ces manuels et ce programme, dont nos chefs nous veulent gratifiés par des luttes héroïques, durent se replier avant d'avoir vieilli, avant même d'avoir atteint trois ans d'usage; et juste au moment où la situation commençait à s'améliorer, où les concours de français, et les correspondances de la "Page en famille" laissaient entrevoir les plus belles espérances, le fanatisme, affublé, cette fois du masque klaniste, venait jeter des bâtons dans les roues de notre char national. L'an dernier, instituteurs et institutrices se demandaient s'ils pourraient longuement se servir des manuels dont l'approbation venait d'être retranchée; cette année, on était anxieux de savoir si les nouveaux manuels offerts par le gouvernement seraient acceptés par l'A. C. F. C. et si les chefs publieraient bientôt un programme d'études d'après ces manuels. Faut-il s'étonner si l'enseignement du français en a souffert, surtout dans certaines écoles? Mais laissons le passé pour nous occuper de l'avenir.

SUGGESTIONS

*I.—Programme d'études*

Le premier devoir qui nous incombe, c'est de gratifier nos écoles d'un véritable programme d'études. Le programme, c'est l'outil indispensable sans lequel on ne peut construire. Je comprends que la préparation d'un "Voyage de Survivance" et d'une Convention générale ait empêché nos chefs de donner à ce problème l'attention qu'il mérite; je comprends que pour cette année, ils se soient contentés d'un programme temporaire; espérons que le futur Exécutif de l'Association saura remédier au plus tôt à cette lacune; qu'il saura nommer immédiatement un comité chargé d'étudier attentivement les livres français que nous avons à notre disposition et de tracer un programme définitif que nos instituteurs et nos institutrices, soucieux du progrès de leurs élèves, attendent avec anxiété.

*II.—Heure de français*

Le meilleur programme ne produira cependant des fruits qu'en autant qu'il sera utilisé.

La loi scolaire de la Saskatchewan, se basant sur un principe pédagogique des plus élémentaires, reconnaît que la langue maternelle doit être la langue d'instruction pour le premier grade, et permet l'enseignement du français durant une heure par jour pour les autres grades.

Je suis fermement convaincu qu'en suivant consciencieusement cette loi, les enfants de nos écoles, ayant à leur disposition un programme minutieusement élaboré, peuvent acquérir, durant leurs études primaires, une connaissance de leur langue.

Je m'explique: d'après la loi, l'institutrice peut consacrer au français une heure de classe par jour, sans parler du premier grade et du catéchisme. Et l'élève, lui, ne doit-il pas en faire autant? Evidemment, il ne peut exiger que la maîtresse s'occupe de lui seul durant une heure; mais pour se conformer à la loi, n'est-il pas tenu de faire du français durant une heure? N'est-il pas tenu même de consacrer, chaque soir, chez lui, autant de temps à l'étude du français qu'aux autres matières de classe? Or, qu'un élève étudie consciencieusement sa langue maternelle au moins une heure et demie tous les jours, et il pourra ensuite, sans trop d'inconvénient, consacrer le reste de son temps à l'étude des mathématiques, de l'histoire, de la géographie par l'intermédiaire de l'anglais.

Soyons conséquents avec nous-mêmes. Durant des années, nous avons réclamé la reconnaissance de droits qui nous sont chers; sachons nous servir de la loi qui, aujourd'hui, nous les accorde, si nous ne voulons pas que cette loi nous soit retranchée. Dans les arrondissements où nous sommes en minorité, contentons-nous de ce qu'on nous donne; mais, de grâce, lorsqu'il en dépend de nous, ne poussons pas l'intolérance jusqu'à refuser le minimum de liberté que la loi nous accorde.

CONCLUSION

Loin de moi, mesdames et messieurs, l'intention d'impressionner défavorablement nos aimables délégués au sujet de nos écoles. Je l'ai dit et je le répète, en général nos écoles sont bonnes; la moitié d'entre elles sont même excellentes sous tous rapports. Nos enfants aiment le français et ont l'ambition de bien l'apprendre. Pour m'en convaincre, je n'ai qu'à me rappeler leurs regards pétillants de satisfaction avec lesquels ils accueillent le visiteur, les joyeux chants dont ils charment ses oreilles, l'intérêt toujours croissant qu'ils portent aux concours de français et à la "Page en famille." Nos instituteurs et nos institutrices sont conscients de la tâche qui leur est dévolue. Leur idéal déborde d'abnégation et de dévouement, est un idéal d'apôtres, de patriotes. Nos commissaires ont à coeur de remplir consciencieusement leur charge; onze de quarante-huit commissions scolaires, sur un total de soixante-douze, m'ont accompagné dans mes visites, les autres en ont été empêchés par les travaux de la ferme ou par l'impossibilité où je me suis trouvé de les avertir. Si je me suis permis de signaler quelques lacunes d'indiquer du doigt quelques taches d'ombre, c'est qu'à mon humble avis, on pourrait, dans bien des cas les combler, les faire disparaître.

En terminant, il m'est doux d'offrir au chef ecclésiastique de ce diocèse, Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme, l'hommage de mon profond respect et de toute ma reconnaissance pour l'intérêt qu'il porte à nos écoles. Cet intérêt, il le prouve non seulement par ses paternels conseils, sa bienveillante appréciation, mais encore en soldant généreusement les frais de voyage du visiteur de l'A. C. F. C. dans son diocèse.

Daignent messieurs les curés recevoir un cordial merci pour l'accueil qu'ils m'ont fait, l'hospitalité fraternelle qu'ils m'ont accordée et le dévouement dont ils ont fait preuve en m'accompagnant dans mes visites.

J.-H.-O. ALLARD, O.M.I.,
visiteur des écoles.

---






## BONNYVILLE, Alta.

—Un pénible accident est arrivé à M. William-J.-D. Cameron, de Winnipeg, Man., qui travaillait pour le Canadien National. Il arpentait la nouvelle ligne de chemin de fer de Bonnyville à Saint-Walburg, Sask., lorsqu'un arbre, tombant sur lui, le rendit inconscient. On fit demander le docteur S. Sabourin, qui se rendit au lieu de l'accident. Après les premiers soins au malade, il le fit transporter à l'hôpital de Cold Lake pour autres soins. Le patient a passé une assez bonne nuit après l'accident. Comme toujours, nos félicitations au docteur Sabourin, qui put faire un dur voyage de 75 milles à travers des chemins impraticables.

## BELLEGARDE, Sask.

—Le 3 avril, la Société-chorale des jeunes filles d'Antler, nous donna une soirée musicale et récréative, lors de leur 22ème cinéatique à Bellegarde, avec Mlle Brown, comme directrice.

Le premier soir: operette japonaise en 3 actes, intitulée "Zo-Zo."

Le deuxième soir, musique et chant par une chorale d'enfants.

Le troisième soir, une autre pièce.

Nos amis d'Antler ont été très sensibles de la nombreuse assistance venue pour les applaudir. Elles remercient bien sincèrement la population de Bellegarde de leur bon accueil.

Le Curé est décédé Mlle Anne Marie Lavergne, à l'âge de 18 ans, après une longue maladie, supportée avec la plus grande résignation à la volonté de Dieu. Le lendemain, aux funérailles, un bon nombre d'amis d'Antler, de Storthoaks et des environs, ainsi que toute la jeunesse étaient présents pour rendre un dernier hommage à la défunte. Mlle Lavergne laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère. La défunte était fille unique.

La paroisse entière offre à M. et Mme Lavergne les plus sincères sympathies dans le douloureux sacrifice que Dieu vient de leur demander.

Mlle Marie Rhéaume, de Waterloo, Que., soeur de Mme Lavergne, prévenue par télégramme de la fin prochaine de Mlle Lavergne, arriva le jour même de sa mort.

---

Le Pape a donné ordre au directeur de numismatique de préparer les dessins de la monnaie et des timbres spéciaux du nouvel Etat pontifical. Les pièces porteront l'effigie du Pape en différentes couleurs.

### Invention en aviation

Un dispositif d'invention belge, [illegible] pour permettre aux aéroplanes de s'élever à un angle de 45 degrés, a subi une épreuve réussie à Philadelphie, ces jours derniers. L'invention consiste en ailerons ajoutés, en couloir sur les ailes de l'avion et dont l'aviateur peut se servir à volonté, soit pour partir, soit pour atterrir. La machine ainsi équipée a réussi à s'élever dans l'espace de 30 pieds. On prédit que les aéroplanes seront bientôt tous munis de ces ailerons de sûreté.





# -- PAGE AGRICOLE -



## Le jardin potager

*LA RHUBARBE*

La rhubarbe est un des légumes les plus précieux parce que c'est une de nos premières récoltes au jardin. La terre ne saurait jamais être trop riche ou trop fumée pour la rhubarbe.

Elle se propage de deux manières différentes, soit par semence, que l'on sème en pleine terre et on transplante en place le printemps suivant. A partir du temps où la graine est semée il faut attendre deux ou trois ans avant de récolter. Ce procédé est plutôt lent et moins sûr. On propage le plus souvent en faisant la division des racines. Il s'agit d'arracher une vieille touffe de rhubarbe et de diviser la racine de façon à ne laisser qu'une couronne ou œillet par section, on plante ensuite chaque section de racine séparément à une distance de quatre pieds en tous sens et à une profondeur de 7 à 8 pouces. Il est important de faire cette division des racines et cette transplantation aussi [illegible] que possible au printemps, avant que les racines aient commencé à pousser.

On ne commencera à récolter la rhubarbe qu'une année après la transplantation pour permettre à la plante de former des réserves pour les années suivantes. Tous les ans, de bonne heure au printemps, on bêchera le sol et on mettra du fumier à proximité des racines, de préférence du fumier de cheval susceptible de donner un peu de chaleur.

Pour avoir une rhubarbe plus hâtive et plus tendre que les voisines, nos grand-mères avaient un secret qui mérite d'être dévoilé ici, car il a du bon. Il s'agissait de mettre sur la touffe un vieux baril, n'ayant ni fond ni couvercle. Cherchant la lumière, les feuilles avaient tôt fait de pousser un long pétiole et de monter en dehors du baril. De cette façon [illegible] une rhubarbe très longue et très succulente. Une touffe de rhubarbe demande à être divisée et replantée tous les 6 ou 8 ans, sans quoi on aurait un produit de qualité inférieure et une récolte moindre.

Récolter de la rhubarbe en hiver est une chose très facile et [illegible] qui mérite d'être tentée. Il s'agit d'arracher une ou deux **touffes de** rhubarbe [illegible], de les laisser dehors pendant au moins [illegible] et beaucoup plus longtemps si on le désire, pour que la racine gèle entièrement. Cette racine une fois bien gelée sera plantée dans la cave [illegible] de la terre ou dans du bran de scie. Même si la température de la cave est assez basse, [illegible] entre 40o et 60o. [illegible] le printemps venu, commencera à pousser et nous donnera de la rhubarbe fraîche pendant quatre à six semaines. Cette rhubarbe sera d'une couleur rougeâtre et, d'une qualité de beaucoup supérieure à la rhubarbe récoltée au jardin [illegible] dans ces conditions [illegible] de la rhubarbe en cave.

*ASPERGE*

L'asperge se propage généralement par sa graine. On peut aussi faire la division des racines, comme dans le cas de la rhubarbe, ce qui cependant ne se pratique guère pour l'asperge. On sème la graine en rang et on laisse pousser pour deux années ce qui nous donne des racines ou griffes. Plusieurs, pour sauver du temps, achètent des pépiniéristes des griffes de deux ans. Pour établir sa plantation d'asperges, on procède comme suit: on creuse une tranchée de [illegible] de profondeur, mettant deux pouces d'épaisseur de fumier dans le fond de la tranchée, puis recouvrant le fumier par deux pouces de bonne terre. On plante ensuite nos griffes d'asperges dans le fond de la tranchée, prenant soin de disposer les racines dans leur position normale et de bien tasser la terre sur les racines.

Dans les quelques [illegible] au cours de l'été on aura soin de remettre graduellement de la terre dans la tranchée afin qu'à l'automne le sol soit nivelé. On plante nos racines profondément afin de pouvoir [illegible] la terre au printemps sans toucher au collet des racines.

En débutant avec des racines de deux ans, il faudra attendre deux ou trois ans avant de récolter. Pour la première et même la deuxième année de récolte, il ne faudra cueillir que les premières tiges [illegible]. Dans les années qui suivront, après que la plantation sera bien établie, on pourra cueillir des tiges pendant six à huit semaines.

Dans les années [illegible] une forte fumure [illegible] la plantation [illegible], cette fumure devrait être appliquée aussitôt que l'on [illegible]. En cultivant et [illegible] le fumier à la terre. Une plantation d'asperges est permanente, c'est-à-dire qu'elle durera [illegible] pourvu que l'on ait soin de la tenir en bonne état de culture.

Arthur DUMAIS

Ingénieur agronome

### Le Cartel du blé

Jeudi le 18 avril, M. G. McIvor, agent général de l'Agence centrale de vente, de Winnipeg, parlera au poste de radio CKY du Cartel du blé de 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m. Il y aura aussi un joli programme musical exécuté par le quatuor mixte du Cartel.

Le 25 avril, M. J. Spratt, gérant, donnera une conférence sur le Cartel et son organisation.

* * *

Les bâtisses à huit étages du Cartel à Winnipeg est présentement [illegible]. Sous peu elle sera occupée par le personnel du Cartel du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta et par le personnel de l'Agence centrale de vente.

La construction se monte à un million de piastres.

* * *

Le Cartel de l'Alberta a entrepris avant le 1 avril à se procurer de nouveaux élévateurs ruraux. On a annoncé officiellement que le Cartel a donné des contrats pour la construction de 18 élévateurs ruraux et qu'il en a acheté 42 nouveaux.

### Nouveau mode de conserver les oeufs

L'Université Cornell de l'Etat de New-York, annonce une découverte qui intéressera vivement tous ceux qui s'occupent de la production ou de la vente des oeufs. Deux professeurs de chimie organique, après deux années de recherche ont découvert que les oeufs se décomposent aux suites de la perte de dioxide de carbone à travers la coquille. Ce gaz, contenu en très petite quantité dans l'oeuf, est son préservatif naturel. Seulement, il s'évapore rapidement après la ponte. Le secret tout [illegible] de conserver les oeufs [illegible] conserver ce gaz dans la coquille ou de l'y introduire de nouveau dans la proportion où le [illegible].

Des [illegible] facteurs de [illegible] dans le procédé est le degré d'alcalinité de l'oeuf. [illegible] de la présence ou de l'absence de dioxide de carbone. A mesure que le dioxide [illegible] alcalin, il devient [illegible], le jaune se brise et se décompose. Les savants professeurs s'occupent de [illegible] découverte, dont l'application [illegible] pratique [illegible].

### Tannerie de North Battleford

Le prix des peaux vient de hausser pour la troisième fois. Pourquoi très-vous devant les vôtres à un prix infime, tandis que vous pouvez les faire tanner et rapporter des lourdeurs. N'allez donc pas vendre vos peaux à un commerçant. Expédiez-les à une tannerie.

La tannerie de Battleford est la mieux équipée du Dominion. Le propriétaire est un tanneur licencié. Son établissement est le seul qui contrôle les cuirs de [illegible] pendant un [illegible].

Informez-vous auprès de nos clients.

(Tannerie de North Battleford W. O. Normandin, propriétaire.)

### Nouvelles publications

MARS 1929

Bulletins pour distribution gratuite

Si ces publications vous intéressent, faites une marque sur cette liste en face du titre de celles que vous désirez recevoir, indiquez clairement votre nom et votre adresse et renvoyez cette liste à l'adresse suivante:

AU BUREAU DES PUBLICATIONS,
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
OTTAWA

(Bulletin d'information)

1. Rapport du Directeur général.

RAPPORTS

Vétérinaire

2. Rapport du Directeur.
3. Service de l'Exploitation animale.
4. Service de l'Apiculture.
5. Service de l'aviculture.
6. Service de la Botanique.
7. Service de la chimie.
8. Service de la grande culture.
9. Service de l'horticulture.
10. Station expérimentale, Beaverlodge, Alta.
11. Station expérimentale, Brandon, Man.
12. Stations fédérales de démonstration, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, et Ile du Prince-Edouard.
13. Station expérimentale, Lennoxville, Qué.
14. Station expérimentale, [illegible], N.-E.
15. Station expérimentale, Grandville, N.-E.
16. Station expérimentale, Lennoxville, Qué.

BULLETINS, CIRCULAIRES ET FEUILLETS

17. Fleurs annuelles.
18. Les fraises et leur culture au Canada.
19. La culture et l'emploi des asperges.
20. Plantes bulbeuses à fleurs.
21. Les assolements et la culture du sol dans les prairies des plaines.
22. Les sols de l'île du Prince-Edouard.
23. Plantes succulentes alimentaires au Canada.
24. L'élevage des oies.
25. La galle du collet des arbres et des arbustes fruitiers.
26. Le groseiller à fruits rouges et le groseiller à fruits blancs.
27. Le traitement du charbon du blé.
28. Liste des publications.

Nom
Bureau de poste
Rte. no.
Province

### Les réserves de pétrole

Dans un article sur les réserves pétrolières mondiales, le "Financier" de Londres donne une place importante au Canada. Il dit que les champs pétrolifères de l'Ouest canadien attirent l'attention du public anglais, et cela en particulier comme un des plus riches dépôts découverts ces années dernières en [illegible] de la vallée Turner en Alberta. Mais voici le détail intéressant: la Imperial Oil, subsidiaire de la Standard Oil de New Jersey, contrôle la plus grande partie de ces puits et elle est en train de s'emparer des champs pétrolifères du Canada. Elle a formé le plupart des puits qu'elle a découverts. Ces puits canadiens formés, la puissante compagnie Standard Oil s'en servira quand la source américaine menacera de tarir.

Cela lui permettra de continuer de contrôler le marché de la gasoline et de payer de gros dividendes à ses actionnaires américains aux dépens du consommateur canadien. On ne peut les blâmer, mais pendant ce temps, que font les capitalistes canadiens et anglais?

### Marché aux grains de Prince-Albert

No 1, 105; no 2, 101; no 3, 97; no 4, 94.

### Marché aux Grains de Winnipeg

Blé: No 1 nord, 126 1-4; no 2 nord, 122 1-8; no 3 nord, 118 1-4; no 4, 112 3-4; no 5, 102 1-2; no 6, 87 1-8; fourrage, 71 1-2; voie, 126 1-2.

Avoine: No 2 C.W., 53 7-8; no 3 C.W., 51 3-8; extra 1 fourrage, 5[illegible] 3-8; no 1 fourrage, 48 3-8; no 2 fourrage, 45 3-8; rejeté, [illegible]; voie, 55 7-8.

Orge—No 3 C.W., 71 3-8; no 4 C.W., 70 7-8; rejeté, 68 1-8; voie, [illegible] 3-8.

Lin—No 1 N.W.C., 204 1-2; no 2 C.W., 200 1-2; no 3 C.W., [illegible]; rejeté, 187 3-4; voie, 204 [illegible].

Seigle—No 2 C.W., 105 1-4; no 3 C.W., 100 1-4; rejeté 2 C.W., 9[illegible]; rejeté, 96; voie, 105 3-4.

### Marché aux animaux de Prince-Albert

Marché aux bêtes à cornes [illegible] stable.

Marché aux porcs: [illegible] légers, 12.92; "thick [illegible]".

### Marché aux animaux de Winnipeg

[illegible] Les légers [illegible] de 25 sous [illegible], 12.25; "thick smooths," 11.75.



Cotes du grain fourni par

## La CIE PARENT, Limitée

**Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur**

**pour la semaine finissant le 13 avril 1929.**

| GRAINS | | Lun. 8 | Mar. 9 | Mer. 10 | Jeu. 11 | Ven. 12 | Sam. 13 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Blé No. 1 Nord | courant | 121.7 | 121.1 | 124.7 | 121.3 | 125.5 | 126.3 |
| 2 Nord | fermé | 121.1 | 120.7 | 120.9 | 121.3 | 122.3 | 122.2 |
| 3 Nord | " | 116.3 | 116.1 | 113.5 | 116.3 | 117.4 | 118.2 |
| Avoine 2 CW | " | 61.2 | 62.1 | 61.1 | 61.5 | 62.1 | 59.6 |
| 3 CW | " | 55.5 | 55.5 | 54.7 | 54.1 | 55.5 | 56.2 |
| Orge 3 CW | " | 72.1 | 71.2 | 71 | 71 | 74.1 | 71 |
| 4 CW | " | 68.6 | 69.1 | 67.2 | 69.2 | 70.1 | 70.2 |
| Lin 1 NW | " | 204.2 | 204 | 207.2 | 203.1 | 205.7 | 201.1 |
| 2 CW | " | 200.2 | 200 | 199.5 | 199.1 | 199.7 | 201.7 |
| Seigle 2 CW | " | 105.2 | 105.1 | 103.7 | 104 | 104.7 | 104.7 |

**Prix sur voie (track)**

| GRAINS | | Lun. 8 | Mar. 9 | Mer. 10 | Jeu. 11 | Ven. 12 | Sam. 13 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Base Blé 1 Nord | " | 121.3 | 121.1 | 124.7 | 121.3 | 125.7 | 126.2 |
| Avoine 2 CW | " | 59.3 | 59.1 | 58.3 | 58.5 | 59.1 | 55.6 |
| Orge 3 CW | " | 73 | 73.1 | 73.2 | 73.2 | 71.1 | 74.2 |
| Lin 1 NW | " | 201.6 | 201.1 | 201.1 | 201 | 201.1 | 201.3 |
| Seigle 2 CW | " | 103.8 | 103.3 | 104.3 | 101.4 | 103.3 | 103.3 |

**Options**

| GRAINS | | Lun. 8 | Mar. 9 | Mer. 10 | Jeu. 11 | Ven. 12 | Sam. 13 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Blé Mai | " | 125.2 | 125.2 | 124.7 | 125.3 | 126.3 | 127.1 |
| Juillet | " | 127.3 | 127.1 | 126.5 | 127.1 | 128.4 | 129.3 |
| Octobre | " | 127.2 | 127.1 | 126.5 | 127.1 | 128.1 | 129.6 |
| Avoine Mai | " | 53.3 | 53.4 | 52.2 | 53.3 | 53.6 | 53.0 |
| Juillet | " | 54.3 | 54.1 | 52.6 | 51.1 | 54.3 | 54.7 |
| Octobre | " | 52.6 | 53.1 | 52.1 | 52.5 | 52.6 | 53.2 |
| Orge Mai | " | 73.1 | 71 | 73.6 | 71.6 | 74.2 | 71.0 |
| Juillet | " | 72.1 | 74.3 | 71.6 | 74.5 | 75.2 | 73.1 |
| Octobre | " | 72.1 | 72.1 | 72.4 | 72.3 | 72.8 | 72.0 |
| Lin Mai | " | 205.0 | 205.4 | 203.1 | 205 | 205.3 | 204.3 |
| Juillet | " | 205.3 | 205.6 | 203.7 | 203.6 | 206 | 206.3 |
| Octobre | " | 203.2 | 203.6 | 203.6 | 203.1 | 203.4 | 200 |
| Seigle Mai | " | 106.2 | 106.1 | 105.7 | 105 | 105.7 | 105.7 |
| Juillet | " | 106.6 | 105.3 | 105.1 | 105.2 | 106.1 | 106.2 |
| Octobre | " | 101.6 | 101.3 | 103.7 | 103.7 | 101.6 | 101.6 |



## LE FERMIER PROSPÈRE

[illegible]

# Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPÉCIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

## ST-DENIS, Sask.

La [illegible] de Pâques, grande soirée sous les auspices de l'A. C. J. C. présidée par M. Alphonse [illegible]

M. le curé nous représenta la Passion aux projections lumineuses [illegible] magnifiques, [illegible], éditées par la "Bonne Presse" de Paris [illegible] à la hauteur du sujet et [illegible] jusqu'à augmenter [illegible] la piété, non seulement chez les petits, mais aussi chez les grands.

[illegible] de chants appropriés, exécutés par [illegible] dirigés par notre [illegible] M. Jos. [illegible]

M. [illegible] Lepage a bien raison [illegible] des conventions de l'A. C. J. C. [illegible] que le [illegible] qu'il nous fit. En [illegible] M. Lepage [illegible] de Saint-Denis [illegible] et le faire partager [illegible] aux membres du cercle St-Denis.

Il serait à souhaiter que l'occasion [illegible] M. Lepage nous [illegible] plus souvent. Il ne faut [illegible] sous la [illegible]

En terminant, M. Lepage fit [illegible] afin de faire éclore [illegible] de la convention: [illegible] de cercles de l'A. C. J. C.

En quelques mots M. le curé explique le but de cette association de la jeunesse: "Être quelqu'un, afin de faire quelque chose", et promit son entier dévouement aux jeunes, pour leur formation intellectuelle et sociale.

Vint ensuite la partie comique de la soirée: "Consultations gratuites", jouée par E. Moyen, [illegible] et Arsène Thivierge, lesquels, il y a quelques semaines, aujourd'hui ce sont des artistes. Espérons que leur exemple sera suivi.

On se sépara au son des [illegible] contents, souhaitant d'avoir encore de ces veillées qui [illegible] l'esprit de famille paroissiale.

Dimanche le 7 avril, assemblée des jeunes gens. Il fut élu [illegible] du cercle d'A. C. J. C. MM. Edgar [illegible], Emilien Moyen et [illegible] Lepage forment le comité d'organisation.

Si les jeunes veulent [illegible] de leur [illegible] de vie au cercle, le succès est assuré.

Il faut toujours se souvenir que le sacrifice est la base des œuvres qui vivent.

— Nos "survivants" W. Dion et E. Pelletier sont revenus de l'Est, et plus heureux que jamais d'être fermiers dans l'Ouest. Tous deux sont contents de leur voyage, en particulier M. E. Pelletier, qui nous est revenu avec une compagne et [illegible] une petite famille. C'est dommage qu'on ne puisse pas en dire autant de Wilfrid.

— Mlle Rachel [illegible], de l'École Normale de Régina, a passé ses vacances chez son frère le curé.

— Les chemins ne sont pas bien beaux de ce temps-ci, si vous en voulez des nouvelles, adressez-vous au petit Zénon!

— Nous avons la peine de voir M. le curé et M. Pion très tristes et abattus depuis leur complète défaite au bridge dimanche dernier le 7 avril. Nos félicitations sincères aux [illegible] qui ont si bien su jouer leurs cartes et nous espérons que M. le curé, ainsi que M. Pion, vont mettre en pratique les bonnes leçons reçues. Nous faisons le [illegible] des vainqueurs et respectons la tristesse des perdants.

## WOLSELEY, Sask.

La grande fête de Pâques dans notre paroisse essentiellement canadienne-française, a été célébrée comme au vieux chez-nous. La piété et la foi de nos pères y étaient comme au vieux temps, représentées par les dignes descendants. L'église, temple de Dieu, ne manquait pas d'édifier les fidèles car nos [illegible] et cérémonies religieuses [illegible] pour tout. Le bon goût qui jamais [illegible] n'a été surpassé en cette circonstance.

Le chœur de chant, sous l'habile direction de M. Albert Bureau et le maître chantre Alphonse Laverdière, rendit une messe en partie des anges [illegible]. Mlle Priscilla Laverdière, tenait l'orgue. Cette jeune fille, élevée dans notre couvent, n'a jamais été surpassée comme organiste. Notre église était trop petite pour contenir la foule accourue en ce grand jour. Les paroissiens de Wolseley aiment le Dieu des autels, parce qu'il est patriotique et fervent.

— La paroisse de Sainte-Anne-du-Loup de Wolseley, bien qu'un peu en retard [illegible] de ses obligations à l'A. C. F. C., retard causé par le changement subit de son curé, toute malade n'est pas en arrière malgré tout, elle a envoyé après toute chose comprise, trois délégués: M. Ed. Ayotte, gérant de l'élévateur [illegible], représentant l'école séparée de notre ville, M. Elie Tourigny, un de nos meilleurs cultivateurs, représentant l'A. C. F. C.; M. Lucien Bureault, encore un de nos [illegible] et honnêtes citoyens, représentant l'école Southgate. Ces trois dignes délégués nous sont revenus enchantés de leur voyage et constatent plus que jamais la nécessité de s'organiser, si nous voulons vivre de la vie vraiment nationale, surtout au temps critique et dangereux que nous traversons.

— M. le curé de Qu'Appelle était de passage au presbytère, la semaine dernière, de même que M. le curé de Candiac; M. le curé de Windthorst; Rév. M. McCabe, député libéral à Indian Head; les RR. SS. Eveline et Marc, de Winnipeg.

Mme Adrien Bonneville est revenue de l'hôpital de Régina en bonne voie de guérison; son état de santé s'améliore de jour en jour.

— Mlle Cécile Charretier, qui passa déjà deux ans à Wolseley, chez ses deux sœurs, Mmes Alfred Dubé [illegible] et Ad. Bonneville, après un séjour dans l'Est de trois mois, nous est revenue pour y rester.

— Mme Amédée Fauchier, belle-sœur de Mlle Fauchier, du presbytère, était en visite pour quelques heures, en route pour Lasseau.

— M. Pascal Houl est retenu au lit pour maladie grave, pourtant ses médecins ne désespèrent pas de son cas.

*Baptêmes.*

— M. et Mme Ovila Leclerc, un fils, baptisé sous le nom de Joseph-Maurice, décédé quelques jours plus tard.

— Marie-Thérèse Bonneville, enfant d'Albert Bonneville.

— Marie-Amelda Laverdière, enfant de Philias Laverdière.

— Marie-Anés Perrin, enfant de Wilfrid Perrin, décédée trois jours après.

— Les sœurs de notre couvent se préparent à célébrer les noces d'argent de la Rde Mère Prosper et en même temps le jubilé d'argent de la fondation de leur monastère à Wolseley. Cette fête double est digne de remarque et devra avoir lieu le 9 août, jour de l'Ascension. Une grande foule de gens [illegible] grand'messe solennelle, concert à 2 hrs. à l'hôtel de ville et grand souper à 5 h. 30. Tout le monde est bienvenu.

M. Aimé Ayotte, principal de l'école séparée de Montmartre, a passé ses vacances de Pâques chez ses parents à Wolseley, ainsi que Mlle [illegible], sa [illegible] à Régina.

M. Philias Laverdière a eu 2 chevaux trappés par un train de fret, ils ont été blessés, mais on croit qu'ils se rechapperont.

## RADVILLE, Sask.

Décès.

— Le 21 mars dernier, la triste nouvelle de la mort de Mme Marc-Ovide Bourassa, née Éveline Galarneau, nous arrivait. Mme Bourassa n'avait que 32 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte un époux inconsolable, trois petits enfants, un père, deux frères et quatre sœurs. Cette mort si soudaine cause un vif regret dans tous les cœurs de ceux qui l'ont connue. Ses funérailles ont eu lieu le 26 mars, à Radville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A la famille éplorée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Jeudi matin le 4 avril, après une longue maladie, soufferte avec résignation, et munie du secours de notre sainte religion, s'éteignait doucement dans le Seigneur, M. Louis Dietrich, à l'âge de 48 ans. Son service fut chanté à l'église de Radville, par M. l'abbé Morissette, curé, samedi le 6 courant, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Nous offrons nos sympathies à la famille. M. Dietrich laisse pour pleurer sa perte, une épouse et six enfants.

*Baptême.*

— M. et Mme George Ayotte, un fils baptisé sous les noms de Joseph Jean Pierrot et marraine Joseph et Marguerite Carbin, de Radville.

— MM. Émile Bourassa, P.-A. Lebelle, Alphonse Piant et Télesphore Morissette ont été les délégués de la paroisse de Radville à la convention de Prince-Albert. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

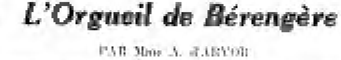
— Les Dames de Sainte-Anne préparent une soirée musicale, suivie d'une vente de paniers, pour dimanche le 21 avril, au profit de l'église.







FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"



# L'Orgueil de Bérengère

PAR Mme A. D'ARVOR

— 2 —

Cette [illegible] et [illegible] femme avait payé la châtelaine de toutes ses peines et de sa dévouée sollicitude.

Elle aimait aussi à faire passer par les petites mains de ses filles les largesses dont elle comblait le pays. Toutes jeunes encore, elle les emmenait avec elle visiter les pauvres chaumières, où le bon recteur avait signalé quelque détresse à secourir. Elle les laissait maintenant y aller seules, sous la conduite de Rose-Marie, depuis que des palpitations fort douloureuses lui interdisaient les longues marches. Et chaque jour, elle les envoyait porter des récompenses — sous forme de chauds vêtements ou de solides chaussures — à l'école des Sœurs, fondée de ses deniers.

Mme de Trévenac voulait aussi, de bonne heure, habituer ses filles à l'exercice de la vraie charité, celle charité qui, chrétiennement comprise, ne consiste pas seulement à donner, mais à se donner soi-même.

Sous ce rapport, le résultat avait répondu à ses espérances, et combien on les aimait, les petites châtelaines, dans tout Lanhouët! On vantait à l'envi leur bonté près des malheureux, leur douceur près des malades, leur affection empressée envers les petits enfants... Bérengère, plus encore peut-être que ses sœurs. Rien de son orgueil natif n'apparaissait au chevet de ces infortunes qu'elle se plaisait à soulager. Quelque chose de séduisant dans son port de tête, dans son fin sourire, dans sa voix mordorée et dans son chaud regard attirait les cœurs de ces humbles vers la gracieuse enfant qui paraît au milieu d'eux comme une jeune et bienfaisante reine...

Et la marquise berçait son cœur de mère à se rassurer sur l'avenir. Non, malgré leurs défauts — dont elle s'efforçait d'ailleurs de les corriger — ses petites reines n'étaient pas gâtées par l'opulence de leur vie facile et heureuse. Si la fierté de Bérengère semblait quelquefois [illegible] et son orgueil [illegible], son cœur tendre et compatissant — elle voulait le croire — la sauverait du danger!

II

La marquise de Trévenac se remémorait toutes ces choses en suivant d'un œil distrait les [illegible] capricieux de la flamme dans la vaste cheminée du petit salon, et quand ses yeux se relevant, erraient un peu autour d'elle, elle souriait au profil gracieux de ses filles, d'abord.

[illegible] de la tempête [illegible] les petits carreaux des fenêtres dans leur sertissure de plomb, pendant qu'un coup sec, frappé sans doute par une main nerveuse, ébranlait la massive porte d'entrée.

Mme de Trévenac et ses filles relevèrent la tête étonnées et un peu anxieuses, pendant que le vieil Yves traversait le vestibule dallé avec un cliquetis de clefs, suivi de Marivonne, la cuisinière et [illegible] qui portait à deux mains la pesante lampe de cuivre. La superstitieuse Bretonne s'était signée avec un peu d'effroi et elle pensait [illegible] aux pauvres gens qui viennent heurter à la porte d'un honnête château, à pareille heure, et par un pareil temps!

Quand Yves eut ouvert, en [illegible] un peu, un grand jeune homme à la taille élancée et bien proportionnée [illegible] pour [illegible] les larges [illegible] sur son vêtement de caoutchouc, puis il se [illegible], d'un geste prompt, le capuchon [illegible] sur sa tête, découvrant ses cheveux [illegible] blonds [illegible] et d'une voix chaude et bien timbrée, sans arrogance comme sans obséquiosité, il dit au domestique d'un léger ton de commandement dont le sourire [illegible] la brièveté:

— Annoncez à Mme la marquise son nouveau locataire.

Il avait été entendu sans doute du petit salon, car, avant même que le fidèle Yves se fût acquitté de la commission, le visiteur trouvait devant lui la châtelaine, debout, les deux mains tendues.

— Vous ici, André! Ce soir! Par ce temps?

— Mais oui, Madame, répondit-il avec bonne humeur. Je m'étais d'ailleurs mis en route ce matin, par un soleil radieux. J'avais de [illegible] le hasard qui m'a [illegible] l'acheteur de votre dernière coupe de bois. Il me chargea pour vous d'un message pressé et voilà [illegible]. [illegible] de quelques jours mon arrivée ici. Un télégramme posé à ma [illegible]. J'y avais [illegible] Elle tiendra un répondre avec Jean à l'époque [illegible] s'il a été [illegible] après demain sans aucun doute.

Si j'avais été prévenu, je vous aurais fait prendre. Par quels moyens de locomotion êtes-vous arrivé jusqu'ici?

Par le chemin de fer jusqu'à la gare, par la diligence de [illegible] ensuite, puis pédestrement à travers bois, car j'avais engagé de me munir de ma bicyclette. Mais l'obscurité est venue trop tôt, je me suis égaré sous la bourrasque et j'ai dû faire plus de deux lieues de chemin tout à fait inutiles. C'est ce qui vous explique l'heure tardive de mon arrivée... et de mon entrée en tourbillon.

— En touriste? Pas encore. Vous dîné. Nous n'étions convenus, vous le savez, que pour le [illegible] septembre. C'est donc encore trois jours de congé que vous emploierez comme bon vous semblera. Veuillez faire le plaisir de loger chez moi et d'y prendre vos repas en attendant l'arrivée de votre mère.

— Vous êtes trop bonne, Madame, fit le jeune homme en s'inclinant avec une gratitude émue. Vous n'avez bien pensé, pourtant, de ne voir en moi que le régisseur de vos propriétés? Sans quoi, vous le savez, je n'aurais jamais accepté le poste si enviable que vous vouliez bien me confier.

— Vous êtes fier, Monsieur Hoche-Bergues, fit la marquise en le menaçant du doigt. [illegible] que mon vieux [illegible] est le fils d'une de mes anciennes compagnes de pension? [illegible] peut-il, pour vous, se [illegible] que je visite en étrangère la chère [illegible] qui jadis consolait mes petits chagrins de pensionnaire? [illegible] Allons, souriez plutôt que je vous présente mes filles. Vous ne les avez pas revues depuis leur petite enfance, [illegible]?

— En effet, Madame. C'est dans ces pays que je me souviens bien de la distribution des prix à votre école [illegible].

Maintenant c'est ce que les a [illegible] de faire plus tôt [illegible] connaissance.

André Hoche-Bergues s'inclina devant les trois jeunes filles qui s'étaient levées dès le début de l'entretien et qui le dévisageaient un peu curieusement, de loin, sans leurs pampres à demi baissées.

Prisca répondit par un sourire ingénu et bien épanoui à son salut correct. Laurence se sentit rougir sous son regard empreint d'une admiration discrète et respectueuse, elle se courba très bas, afin de cacher son trouble. Bérengère, elle, se contenta d'un léger signe de tête. Ce n'était, après tout, qu'un régisseur! Et bien qu'il lui eût paru très distingué dans son vêtement de voyage, avec sa haute taille, sa chevelure d'un blond chaud, ses yeux bleu foncé au reflet d'acier, son maintien fort aristocratique allié à une mâle simplicité, il ne lui plaisait pas, à elle, Bérengère, de l'admettre à une familiarité qui lui semblait pour le moins déplacée.

Vous n'avez pas dîné, bien sûr? [illegible] Mme de Trévenac.

Et le jeune homme avoua en riant du [illegible] qu'il n'avait pu, en effet, s'occuper de ce détail, la châtelaine appuya sur un timbre. Puis à Rose-Marie qui se présenta:

Faites servir M. Hoche-Bergues dans la salle. Auparavant, conduisez-le à la chambre verte qui sera la sienne ce soir, il pourra se débarrasser de ses vêtements de voyage.

André ayant suivi la femme de chambre, Mme de Trévenac se trouva seule avec ses enfants. Elle surprit les sourcils froncés de Bérengère.

— Qu'as-tu, ma grande? Est-ce que nous trouvons [illegible]?

— Il n'y en a qu'une place où il soit déplacé, maman, répondit la jeune fille. Mais je suis surprise, je vous l'avoue, que vous vouliez le traiter sur un tel pied d'égalité. Il n'est pas de notre monde!

— Oh! Bérengère, protesta l'enfant sur un ton de sévérité inquiète.

Il est le fils d'une de mes amies d'enfance, expliqua vivement la marquise, cela doit suffire à me le faire accueillir avec bonté. Guillemette Le Moal fut jadis mon amie, très serviable et très tendre, alors que je venais de perdre ma mère et que l'on doutait [illegible] tellement [illegible] de pension que [illegible] elle était plus âgée que moi, elle m'a fait en quelque sorte une petite maman et c'est grâce à elle, je pense, que je ne suis pas morte de chagrin dans la sombre [illegible] [illegible] à son [illegible]. Elle a voulu [illegible]. Nous nous perdîmes un peu de vue. Je sais seulement que, orpheline et sans fortune, elle se [illegible] [illegible] [illegible] de sa [illegible] de la [illegible] quelque plus tard, [illegible] [illegible] que jamais d'elle une fois [illegible] petits garçons. André était le plus jeune. Devenue de bonne heure de mœurs, après une union de plusieurs années, en Égypte où [illegible] l'Orient [illegible] Guillemette se [illegible] plus terribles épreuves. [illegible] sait de plus cher. Le croup lui avait enlevé l'un de ses enfants [illegible] [illegible] de petits sous les [illegible] par une vague traîtresse sur la plage de [illegible]. Dans le même temps, un [illegible] sombre [illegible] de M. Hoche-Bergues, et [illegible], fou de douleur à la suite de tant de deuils et de revers successifs, avait [illegible] de [illegible] la [illegible] pour André. Le seul fils qui leur restait. Il avait André partir seul, il permettait d'appeler plus tard sa femme et son enfant. Ses offres de service furent accueillies avec une [illegible] gratitude, mais [illegible] avec fermeté. Ses [illegible] [illegible] [illegible] ne pas leur faire accepter, ce qu'un [illegible] pour payer le petit [illegible] d'un [illegible] [illegible] du [illegible] de Vannes, pour suivre [illegible] lycée et [illegible] plus je ne revis ma malheureuse amie. Je ne [illegible] jamais en quelle ville [illegible] elle [illegible] plusieurs lettres [illegible] pour [illegible] [illegible] qu'elle se [illegible] Il y a trois semaines seulement que le hasard ou plutôt la Providence, nous remit en relations d'une manière tout imprévue. C'est moi [illegible] qui [illegible] [illegible] de sa famille pour lui demander un [illegible] régisseur André Hoche-Bergues se présenta. [illegible] pas au château [illegible] [illegible] et nous [illegible] allons [illegible] l'heure sur la chaude recommandation de M. James.

Est-ce donc, interrompit Laurence, que vous n'aviez pas reconnu le petit André d'autrefois?

Tu penses bien que non! [illegible] en l'enfant rêveur [illegible] les traits d'un lutin de trois ans tout de blanc vêtu, avec de grosses boucles blondes, qui ressemblait son visage de chérubin, et tout d'abord l'idée ne me vint pas qu'il pût être le fils de ma meilleure amie.

— Et lui, maman? questionna Prisca.

(A suivre.)

## Prince-Albert

La plus [illegible] nouvelle depuis bien longtemps [illegible] que le comité des chemins de fer à Ottawa avait approuvé le projet du Pacifique Canadien de construire un embranchement de Langam à Prince-Albert. Il y a longtemps que des démarches se font dans ce sens par les hommes clairvoyants de la contrée et de la ville. [illegible]

[illegible] MM. Chs McIlwraith, Thos Robertson, J. M. Sanderson et Hon. [illegible]

M. [illegible] de retour d'un voyage de cinq mois dans l'Est, accompagné d'une gentille petite Canadienne-française, s'est rendu à Prince-Albert, pour rendre visite à son cousin M. Albert [illegible] et à son oncle et tante M. et Mme [illegible]

M. et Mme Lamontagne résideront au lac Windsor, où ils possèdent déjà quelques propriétés.

Mme Lamontagne, née à Valcourt, Qué., est très enchantée de l'Ouest. Qu'elle soit la bienvenue!

De passage: M. l'abbé [illegible], curé de Duck Lake, M. l'abbé [illegible], curé de [illegible]

## Régina, Sask.

M. l'abbé David Gillies, ancien curé de la cathédrale et retiré du ministère depuis plusieurs années, est décédé à sa résidence, à Regina, samedi matin.

Dimanche soir, le corps du vénéré prêtre fut transporté à la cathédrale. [illegible] délégation de Chevaliers de Colomb [illegible] Lundi matin, la messe solennelle de requiem fut chantée par Mgr [illegible] Mgr l'archevêque assista au trône et présida ensuite à l'absoute. [illegible] Mardi matin, le dépouille mortelle fut transportée à St. Andrews, Wapella, paroisse fondée par l'abbé Gillies et où il resta jusqu'à sa nomination à la cathédrale.

M. l'abbé Gillies naquit en 1858, à Port Hood, N. S. [illegible] Il fut ordonné prêtre le [illegible] 1888 par Mgr [illegible] de Saint-Albert, à l'église Sainte-Marie de Winnipeg. [illegible]

Le R. P. George Daly arrivait à Regina samedi. Dans une conférence qu'il doit donner mardi soir, à la demande de la Ligue des Femmes Catholiques, il traitera de l'immigration.

Mlle Sylvia Gervais, R. N., est allée passer les vacances de Pâques chez ses parents à Aubert.

## Mgr Morrier

"On nous apprend, lui-même n'en fera probablement pas grand bruit, que M. Morrier, l'ancien administrateur du "Patriote de l'Ouest", [illegible] secrétaire de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan, vient d'être décoré par le gouvernement français, écrit M. [illegible] dans le "Devoir" du 12 avril. Il était déjà titulaire d'une haute décoration pontificale [illegible]

On sait que M. Morrier n'est pas seulement un ardent ouvrier des œuvres catholiques et nationales. C'est un ingénieur dont le nom restera attaché au chemin de fer de la Baie d'Hudson. [illegible]

"M. Morrier, depuis quelques mois, est revenu dans la province de Québec."

Le "Patriote" se réjouit de tout cœur de cette nouvelle décoration de son ancien administrateur. [illegible]

### Bel hommage rendu à l'hon. M. Lapointe

Les amis de l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, lui ont présenté récemment une très généreuse bourse à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée en politique. [illegible]

Ce n'est pas la première fois au Canada que des hommes d'État reçoivent ainsi une marque tangible de l'admiration et de l'estime dont ils se sont entourés. Un tel hommage a été rendu à l'hon. W. S. Fielding, ancien ministre des Finances, et à plusieurs autres figures de réputation nationale.

### Jeunes immigrants en Saskatchewan

Un premier contingent de quinze jeunes Britanniques est arrivé en Saskatchewan. Ils furent [illegible] placés sur des fermes modèles.

Vingt arriveront durant le mois et quatre au cours du mois de mai, de concert avec le gouvernement du Dominion et de l'Angleterre, le gouvernement provincial [illegible] les Britanniques désireux de se spécialiser dans l'agriculture.



## SASKATOON, Sask.

Malgré le peu d'empressement que l'hiver met à nous quitter, nous savons que l'été s'en vient, qu'il est rendu à notre porte. Nous savons que cette couche de neige n'est qu'un leurre, que bientôt [illegible] le soleil se lèvera [illegible]

"Les beaux jours sont enfin revenus."

"Le temps l'avait parsemé [illegible]"

Si la saison des semences s'en vient, s'en vient aussi la saison des bazars. Celui qu'on organise actuellement pour l'œuvre française, promet beaucoup, si le succès est en raison directe du zèle des commissaires.

Mardi le 2 avril, Mlles Cécile Arsenault et Joséphine Burin donnaient un bridge-whist dans la salle des Chevaliers de Colomb, gracieusement mise à leur disposition pour la circonstance. De jolis prix donnés par quelques jeunes gens de la paroisse ont été distribués comme suit:

Bridge. — Dames: Le prix, donné par M. A. Dumais, gagné par Mme A. Laberge; consolation, donnée par M. J.-M. Aubin, gagnée par Mlle Paule.

Hommes: Le prix, donné par le Dr Pépin, gagné par M. Jos. Fontaine; consolation, donnée par M. A. Léger, gagnée par M. le Dr Pépin.

Whist. — Dames: Le prix, donné par le professeur Laflamme, gagné par Mme Guillas; consolation, donnée par M. H. Boucher, gagnée par Mlle Harris.

Hommes: Le prix, donné par J. Lafrance, gagné par M. A. Charlebois; consolation, donnée par M. H. Boucher, gagnée par M. A. Dumais.

Le prix d'entrée a été donné par le professeur [illegible] et gagné par M. Georges Burkhart.

Suivit un intéressant programme musical, auquel ont contribué Mme Johnston, le docteur Pépin, MM. Dumais, Boucher, etc.

Mme Edmond Hébert, de St-Walburg, est en promenade chez son frère, M. [illegible], Pontin.

Au personnel enseignant
## Conventions pédagogiques
### Ponteix et Willow-Bunch

A la fin de mai et au commencement de juin auront lieu deux importantes conventions du personnel enseignant de langue française du sud de la Saskatchewan.

La première de ces conventions pédagogiques [illegible] 29 et 30 mai à Ponteix [illegible] La deuxième aura lieu [illegible] à Willow-Bunch [illegible]

[illegible]

Elles coïncideront avec les deux conventions régionales de l'A. C. F. C. de Ponteix et de Willow-Bunch. Des personnages distingués et des orateurs éloquents — prêtres, religieuses, éducateurs et laïques — y adresseront la parole. Notre vaillant et sympathique président général de l'A. C. F. C., M. Raymond Denis, sera de ce nombre.

Des dissertations et des conférences, appropriées et pratiques, sur des sujets d'éducation et de pédagogie, y seront données par des éducateurs autorisés et expérimentés.

Pour agrémenter et diversifier ces journées d'études, les organisateurs ont inscrit au programme toute une série variée de récréations religieuses et de soirées récréatives, où ces dernières comporteront des déclamations, chants, saynètes et séances. L'affaire sera donc joint à l'agréable. Ce sera une triple fête de l'éducation, du patriotisme et de la fraternité française.

Les comités d'organisation de ces conventions adressent, dès maintenant, par la voie du journal, leur plus cordiale invitation à tous les intéressés. [illegible]

Que tous — particulièrement les instituteurs et les institutrices — religieuses et laïques — se fassent un pieux devoir d'assister en grand nombre à ces deux congrès régionaux de l'éducation et de l'A. C. F. C. [illegible]

## L'A.C.J.C. au Collège Mathieu

(Suite de la première page)

[illegible]

[illegible] l'A. C. J. C.? Ce serait créer un nouveau lien d'intimité et de communauté d'aspirations, dont les résultats ne peuvent qu'être des plus heureux pour nous et pour nos œuvres. [illegible]

[illegible]

Quoiqu'on a dit que le temps des Chevaliers est passé. En effet, Roland mort à Roncevaux, Jeanne d'Arc a conquis les autels, les croisés se sont couverts de gloire, Madeleine de Verchères revit toujours dans notre mémoire, Dollard [illegible] [illegible] plus glorieuses pages de notre histoire. Cependant il existe encore de nos jours un chevalier. "C'est le chevalier moderne de l'Idéal." Il est grand, il a pour lui ses vingt ans, et la force de sa jeunesse, pour devise, "Este vir", pour armes, prière, étude, action; la "dame" de ce chevalier est la patrie; lui est l'acéjiste.

Il reste donc à la jeunesse de nos centres catholiques français de la Saskatchewan à décider si elle se sent le courage de porter ces armes partout dans notre province, et si elle entrera dans les rangs pressés de cette chevalerie moderne de l'Idéal.

LE CERCLE LACORDAIRE
du collège Mathieu,
frère TOURIGNY,
président.

### Télégramme

Montréal, 18 mars 1929.

R. P. A. Dufilly, O. M. I.
Maison des RR. PP. Oblats,
Gravelbourg, Sask.

*Cercle Lacordaire du Collège Mathieu, Gravelbourg, affilié avec enthousiasme par Comité central de l'A. C. J. C. Premier cercle en Saskatchewan admis dans les rangs de l'Association Catholique de la Jeunesse. Félicitations chaleureuses, vie féconde.*

D. DE LA ROCHELLE.

### DIRECTEURS DU CERCLE LACORDAIRE

Aumônier: R. P. A. Dufilly; président, frère Tourigny; vice-président, Paul Piché; secrétaire, Alphée Saint-Pierre; assistant-secrétaire, Maurice Denis; trésorier, Edouard Parent; conseillers: Jacques Gravel et Marcel Richard.—Election du 22 octobre 1928.

## Une amie lui conseilla de les essayer

**Lisez ce que Mme A. France dit au sujet des Dodd's Kidney Pills.**

*Une résidente de l'Alberta soulagée depuis plus d'un an des reins.*

[illegible] Alta. [illegible] (Spéciale).

Mme A. France, résidente de cette place, raconte, dans cette courte lettre, l'épreuve qu'elle fit des Dodd's Kidney Pills. Elle écrit: "Je souffrais des reins, depuis plus d'un an. J'avais fait l'essai de tous les remèdes imaginables sans aucun résultat. [illegible] Je les ai essayées et, après en avoir pris trois boîtes, je ressentis un grand soulagement. Je conseille à ceux qui souffrent des reins de se servir des Dodd's Kidney Pills." Les Dodd's Kidney Pills [illegible]







